

МИНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ХАРКІВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
імені В. Н. КАРАЗІНА

Д. Л. Песоцька

СТИЛІСТИКА СУЧАСНОЇ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ

*Навчально-методичний посібник для студентів
4 курсу першого (бакалаврського) рівня вищої освіти
факультету іноземних мов*

Видання друге, доповнене

Харків – 2024

Рецензенти:

Легейда А. В. – кандидат філологічних наук, доцент кафедри англійської філології ХНУ імені В. Н. Каразіна;

Ларченко В. В. – кандидат філософських наук, доцент кафедри міжкультурної комунікації та іноземної мови Національного технічного університету «Харківський політехнічний інститут».

*Затверджено до друку рішенням Науково-методичної ради
Харківського національного університету імені В. Н. Каразіна
(протокол № 3 від 19 грудня 2023 року)*

Песоцька Д. Л.

П 28 Стилістика сучасної французької мови : навчально-методичний посібник для студентів 4 курсу першого (бакалаврського) рівня вищої освіти факультету іноземних мов / Д. Л. Песоцька. – Вид. друге, доповн. – Харків : ХНУ імені В. Н. Каразіна, 2024. – 72 с.

Даний навчально-методичний посібник містить тексти лекцій з курсу стилістики сучасної французької мови та питання для перевірки засвоєного матеріалу. Призначається для студентів 4 курсу бакалаврату та 1 курсу магістратури спеціалізації романські мови та літератури (переклад включно).

УДК 811.133.1'38(076.5)

STYLISTIQUE. GENERALITES. APERÇU HISTORIQUE.

OBJET D'ETUDE DE LA STYLISTIQUE.

PRINCIPE ET METHODES DES RECHERCHES.

VALEUR STYLISTIQUE

Le terme « stylistique » est un dérivé du mot français « style » venant du latin « *stilus* ».

Ce mot latin avait plusieurs acceptations. Il signifiait d'abord « *poinçon* », baguette dont un bout était pointu et l'autre bout était plat. Cette baguette servait à écrire sur des tablettes enduites de cire. Du bout pointu on traçait des lettres, du bout plat on les effaçait au besoin. Ainsi cette baguette avait une double fonction: on s'en servait non seulement pour écrire mais aussi pour apporter des corrections dans l'écrit. De là, les autres acceptations du mot: « *stilus* » : « *action d'écrire* », « *exercice par écrit* », enfin « *manière décrire* », « *art d'écrire* ».

Dans l'Antiquité, cette « *manière décrire* » fait l'objet d'une étude particulière, la rhétorique. La rhétorique, chez les Anciens, était à la fois un art de l'expression littéraire, un code de règles qui permettait d'apprécier l'art des orateurs et des écrivains.

C'est sous cette forme que cette science a été transmise à travers le moyen âge.

En France, le problème du style a été toujours vivant. Au XVI-e siècle les poètes de la Pléiade formulent leurs conceptions littéraires et linguistiques qui présentent un certain intérêt pour l'évolution de la stylistique française. Ils traitent des problèmes de l'enrichissement du vocabulaire et du choix des moyens d'expression.

Au XVII-e, les gens lettrés, grammairiens, lexicographes, écrivains et poètes discutent, souvent avec passion, les problèmes de la langue et du style. Les ouvrages de Vaugelas et de Malherbe contiennent des remarques précieuses sur la valeur stylistique des mots et locutions et des tournures grammaticales, sur les différences sémantiques et stylistiques des synonymes: (Vaugelas. *Remarques sur la langue française*. 1647. Fr. Malherbe. *Commentaires sur Desportes*).

Boileau, poète et théoricien du classicisme français, définit dans son « *Art poétique* » (1674) les genres littéraires et les procédés de style, d'invention, de disposition et d'élocution propres à chacun de ces genres. En effet, la notion des genres littéraires est inséparable de celle du style; à chaque genre correspond son style à lui, c'est-à-dire des modes d'expression rigoureusement définis non seulement en ce qui concerne la composition, mais également le vocabulaire, la syntaxe, les figures et des tropes.

Le vif intérêt, le XVII-e siècle le porte aux problèmes de langue littéraire et des conceptions stylistiques.

Les plus grands écrivains et philosophes du XVIIe siècle, tels que Buffon, d'Alembert, Helvète, Condillac et autres, se sont aussi prononcés sur les problèmes du style. C'est surtout le XVIII-e siècle qui raffine sur le classement des styles. Si Voltaire distingue, dans son «Dictionnaire philosophique» le style simple et relevé, Marmontel - le simple, le moyen et le sublime, Ferraud. dans la préface de son «Dictionnaire critique» distingue les styles: polémique, critique, satirique, badin, plaisant, comique, marotique, burlesque. Le même auteur parle d'autre part du «style simple ou de conversation, à ne pas confondre avec le familier qui a un degré de plus d'aisance et de liberté». Donc, le style commence à être défini non seulement comme l'ensemble de moyens d'expression conforme à un genre littéraire, mais aussi en rapport avec les circonstances de l'énoncé, le milieu, les conditions de son fonctionnement.

Au XIX-e siècle, ce sont surtout les problèmes de la langue littéraire qui prêtent aux discussions les plus vives. Une guerre acharnée s'engage entre les classiques et les puristes, d'une part, et les écrivains réalistes, de l'autre. Si les premiers s'appliquent à entraver l'enrichissement de la langue littéraire, à limiter le choix des moyens d'expression par des règles tyranniques; leurs adversaires avec Stendhal et Hugo à la tête, réclament la liberté du choix des moyens d'expression et tendent à renverser les barrières entre la langue littéraire et la langue courante, livrant la langue littéraire à des réformes novatrices. Le problème de la langue littéraire fut universellement discuté. Cependant au cours du XIX-e siècle, la stylistique ne s'est pas constituée en tant que branche spéciale de la science philologique.

Ce fut l'œuvre du XX-e siècle. Les recherches stylistiques de cette époque embrassent la langue dans toutes ses formes, parlées et écrites.

En 1908, Albert Séchéhaye fut le premier à proclamer la nécessité de considérer la stylistique comme une branche spéciale de la linguistique.

En 1909, Charles Bally, représentant de l'école saussurienne de Genève, publie son «Traité de stylistique». Bally s'attache exclusivement à l'étude du français tel qu'on le parle, refusant de s'interroger sur l'emploi qu'en font les écrivains. Comme méthode principale de recherches stylistiques, Ch.Bally recommande d'établir les différences des formes susceptibles d'exprimer un même concept, les nuances qui colorent leur signification commune.

En 1941, Jules Marouzeau, philologue français renommé, a publié un court sommaire de stylistique française : «Précis de stylistique française». Selon Marouzeau, cette science est appelée à étudier les principes du choix des faits d'expression en partant du but et des circonstances de l'énoncé.

Au cours du XX-e siècle l'étude stylistique du français, de ses moyens d'expression et l'étagement de ses styles, ainsi que l'étude de la langue et du

style des écrivains fait l'objet d'un nombre d'ouvrages appartenant à la plume des linguistes français et étrangers.

1. A. Séchéhaye. La stylistique et la linguistique théorique
2. Ch. Bally. Traité de stylistique française
3. J. Marouzeau. Précis de stylistique française
4. P. Guiraud. La stylistique
5. M. Cohen. Grammaire et style
6. Ullmann. Précis de sémantique français

OBJET DE LA STYLISTIQUE CONTEMPORAINE. LES BRANCHES ET LEUR PROBLEMATIQUE

La stylistique de nos jours présente deux branches assez distinctes: stylistique linguistique et stylistique littéraire, - dont chacune a son objet propre. La stylistique linguistique s'attache à l'étude du langage tout entier, dans toute sa diversité fonctionnelle et communicative, tandis que la stylistique littéraire analyse les œuvres littéraires, soit une œuvre dans sa totalité, soit des composantes linguistiques d'une œuvre. Mais, d'autre part, les deux branches ont ceci de commun: elles ont la même démarche méthodologique qu'elles adoptent vis-à-vis des faits étudiés. Cela permet de formuler une définition générale : la stylistique étudie les faits de langage du point de vue de leur valeur et fonction stylistique et les composantes d'une œuvre littéraire, de même que cette œuvre toute entière du point de vue de leur fonction stylistique et esthétique.

Donc, la stylistique littéraire a pour objet spécial l'étude du style d'une œuvre littéraire, du style individuel d'un écrivain ou d'une école littéraire. L'étude stylistique d'une œuvre littéraire implique l'analyse du choix et de l'emploi des faits d'expression en rapport avec le fond, le sujet et le genre de l'œuvre, les conceptions littéraires et esthétiques de l'auteur.

Pour préciser l'objet et les tâches de la stylistique linguistique, il faut se faire une idée nette des rapports existant entre elle et les autres branches de la science linguistique: la phonétique, la grammaire et la lexicologie. Ces trois sciences et la stylistique étudient la même matière, une même langue. Mais si la grammaire et la lexicologie s'attachent, respectivement, à l'étude d'un aspect, la stylistique recouvre tout le domaine de la langue (sons, mots, formes grammaticales) en les étudiant résultant du choix et de l'emploi suivant le domaine de leur activité et les circonstances de l'énoncé. D'autre part, elle s'attache à l'étude de la valeur stylistique des faits d'expression et de leurs fonctions dans les différents styles de la langue et dans les œuvres littéraires en unissant ses efforts avec ceux de la stylistique littéraire.

VALEUR STYLISTIQUE

Pour définir la valeur d'un fait de langue, on étudie les variantes stylistiques dont chacune constitue une manière particulière d'exprimer une même notion; on les compare, et c'est ainsi qu'on arrive à préciser la valeur stylistique de chacune de ces variantes. La comparaison est donc l'essence de l'analyse stylistique.

Les faits de langue (mots, locutions, formes grammaticales et phénomènes de phonétique) ont une certaine valeur stylistique. Les propriétés qui la déterminent sont:

1. la couleur stylistique des faits de langue;
2. leurs nuances expressives éventuelles d'ordre sémantique et affectif

Pour faire ressortir la couleur stylistique, on n'a qu'à comparer des faits de langue qui sont synonymes, mais qu'on emploie dans différentes sphères de la communication. Ainsi, « *demeure* » qui est d'un usage général, c'est-à-dire employé dans toutes les sphères de la communication, par tous les styles, est neutre, privé de toute couleur stylistique; « *domicile* » est un synonyme du style officiel; « *cambuse* » et « *piaule* » ne sont de mise que dans la langue parlée familière.

Les nuances expressives d'ordre sémantique et affectif viennent s'ajouter au sens principal des faits de langue. Ces nuances expriment l'appréciation de tel objet et les émotions qu'il fait naître. Ainsi, les adjectifs « *dégoûtant* », « *abominable* », « *exécrable* », désignent tous quelque chose de mauvais. Mais, comparés avec leur synonyme, l'adjectif « *mauvais* », ils ont tous des nuances supplémentaires, nuances sémantiques (qualitatives) et affectives (dépréciation émotive).

Donc, la valeur stylistique comprend :

1. la couleur stylistique d'un fait d'expression, c'est-à-dire l'empreinte que lui laisse la sphère de son emploi habituel;
2. les nuances expressives d'ordre sémantique et affectif qui peuvent s'ajouter au sens principal des mots, locutions et faits de grammaire et de phonétique.

En définissant la valeur stylistique d'un fait de langue on peut définir la nature stylistique des faits de langue, grammaire et lexique. Les styles d'une langue sont des systèmes stylistiques qui se composent de différents éléments de la langue et qui se constituent au cours de l'évolution d'une langue pour satisfaire aux besoins de la communication dans les différentes sphères d'activité. C'est la stylistique qui étudie ces systèmes complexes et leur fonctionnement.

METHODES DE RECHERCHES

Comme toute autre science la stylistique dispose de toute une série de méthodes qui lui permettent de procéder à l'analyse des faits d'expression.

En premier lieu c'est la méthode de comparaison qui est l'une des plus universelles. La comparaison est l'essence de l'analyse stylistique. Grâce à cette méthode on arrive à déterminer les différentes nuances stylistiques que possèdent les variantes dégagées à tel ou tel autre niveau de la langue. Cette méthode s'applique également avec fruit à l'étude stylistique comparée de deux ou de plusieurs langues.

La méthode de comparaison est souvent accompagnée de la méthode de substitution, qui consiste à remplacer un des éléments du contexte donné par un autre élément pour établir l'équivalence ou la différence stylistique entre les unités.

Membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie Goncourt, grand-officier de la Légion d'Honneur, Colette s'éteint en pleine gloire le 3 août 1954.

En substituant au verbe *s'éteindre* dans cet exemple les verbes *mourir*, *partir*, *crever* etc. nous arrivons à préciser les nuances décrites plus haut.

La méthode suivante est la méthode distributive qui suppose la nécessité d'analyser les éléments du contexte qui peuvent accompagner le mot en question. Ainsi pour comprendre la différence stylistique entre les mots *bête* et *animal* il est très utile d'étudier les contextes typiques pour chacun de ces termes: *l'amour des bêtes*, *une sale bête*, *pauvre bête*, *brave bête*; *animaux domestiques*, *sauvages*, *la classification des animaux*, *animaux disparus*, etc. L'analyse de ces contextes montre que la valeur de *bête* est plus affective que la valeur de *animal* qui est neutre.

Une des méthodes les plus répandues dans les recherches stylistiques est la méthode statistique. Elle consiste à déterminer la fréquence d'un mot ou d'une autre forme linguistique dans tel ou tel contexte, dans tel ou tel style fonctionnel, chez tel ou tel auteur. Souvent c'est l'emploi plus ou moins généralisé d'une expression par telle ou telle catégorie d'usagers qui crée sa valeur stylistique. Ainsi, les mots *azur*, *firmament* sont traités comme poétiques puisqu'ils se rencontrent plus souvent dans la poésie, beaucoup plus souvent chez les poètes que chez les prosateurs. Les adjectifs de relation du type *présidentiel*, *ministériel* sont caractéristiques surtout pour le langage des journalistes, etc. On peut constater avec Pierre Guiraud que «la statistique est un des instruments les plus efficaces dans l'étude du style» (P. Guiraud «La stylistique», p. 107).

Comme on a vu plus haut, toutes ces méthodes (et d'autres encore) ne sont pas appliquées isolément mais s'accompagnent et se complètent les unes les autres.

Questions d'autocontrôle

1. Quelle est l'étymologie du terme « stylistique » ?
2. Comment s'est passé le devenir de la science stylistique en France ?
3. Quel est l'objet d'étude de la stylistique ?
4. Quels sont les composantes de la valeur stylistique ?
5. Quelles sont les méthodes de recherche de la stylistique ?

LA NORME DE LA LANGUE

C'est l'aspect historique de l'évolution d'une langue qui régit l'élaboration de cette norme. Sont conformes à la norme de la langue tous les faits du système linguistique dans une période donnée. Sont condamnés par cette norme les formes linguistiques tombées en désuétude ou bien des néologismes qui ne sont pas encore adoptés par le système de la langue.

Comme la langue évolue constamment la norme de la langue ne reste pas la même pour toutes les étapes de cette évolution. Elle est continuellement revue, précisée, complétée.

Au XIX siècle le verbe *partir* devait s'employer seulement avec la préposition pour: *partir pour l'Italie, pour la campagne*, etc. La norme du français moderne ne connaît plus de pareilles restrictions et le verbe *partir* peut s'employer avec plusieurs autres prépositions: *partir au front, en voyage, pour l'Amérique*

De cette façon tout ce qui est largement employé dans la langue moderne (y compris les expressions populaires, grossières ou vulgaires comme *salaud, dégueulasse, etc.*) est conforme à la norme de la langue.

LA NORME LITTÉRAIRE

Cette norme apporte beaucoup plus de restrictions dans le fonctionnement de la langue que la norme précédente. Il s'agit cette fois de la langue littéraire, c'est-à-dire du meilleur modèle de la langue nationale. La norme littéraire est propagée par la radio, la télévision, la presse. N'est pas conforme à cette norme le langage populaire qui abonde en expressions grossières, de toute sorte, en vulgarismes, en formes incorrectes. La norme littéraire n'est pas respectée par ex. dans les phrases suivantes:

Qu'est que ce double mètre? (= qui est cet homme de grande taille?)

Attaque-moi sur le fil vers dix plombes. (= téléphone-moi vers dix heures.)

Il importe de souligner que la notion de la langue littéraire ne coïncide pas avec la notion de la langue des belles lettres. La langue de la littérature,

des écrivains est un phénomène beaucoup plus large que la langue littéraire. Les écrivains peuvent pour des raisons esthétiques, pour mieux peindre leurs personnages employer dans leurs œuvres le lexique qui n'est pas conforme à la norme littéraire c'est-à-dire des mots populaires et même argotiques.

La norme littéraire n'est pas fixée une fois pour toutes. Comme la norme précédente elle évolue. Comme exemple de cette évolution on peut citer le mot *mousse* qui avait autrefois une signification vulgaire (excrément). Aujourd'hui *mousse* a perdu sa nuance négative et s'emploie dans le français littéraire.

La catégorie de la norme doit être conçue non comme un seul standard, figé et extrêmement astreignant, mais comme un système de normes indépendantes. Transgressant une des normes le fait de style reste en même temps conforme aux autres normes. La déviation d'une norme ne doit être considérée comme une violation de langage. S'écartant d'une ou de plusieurs normes telle expression peut rester conforme à toutes les autres normes.

LES STYLES DU FRANÇAIS MODERNE. LANGUE ET STYLE

Nous commençons par établir une distinction entre la langue et le style.

La langue est l'ensemble des moyens d'expression dont on dispose pour mettre en forme l'énoncé. Le style, comme aspect de la langue, résulte du choix qu'on fait entre ces moyens d'expression, suivant le domaine de la vie et les conditions dans lesquelles se réalise la communication. Une langue nationale n'existe que sous la forme d'un de ses styles; la distinction entre les styles se manifeste non seulement par l'emploi de vocabulaires différents, mais aussi par l'utilisation de formes grammaticales différentes; la prononciation varie, elle aussi, selon le style.

Chacun des styles d'une langue nationale présente un système résultant du choix des faits d'expression. La liberté du choix est limitée par les sujets parlants. Les individus parlants se soumettent aux normes du choix suivant les circonstances et le but de l'énoncé. On n'a qu'à comparer ces deux phrases confirmant la réception d'une lettre,

1. «*Ce matin, cher et pauvre vieux, j'ai reçu ta bonne et longue lettre tant désirée*». (Flaubert).
2. «*Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 courant*».

La première phrase est tirée de la correspondance privée de Gustave Flaubert, l'autre d'une lettre d'affaires. On note la liberté du choix des mots et des locutions dans la première lettre qui contraste avec le ton officiel de la lettre commerciale.

Les styles sont ainsi des phénomènes d'ordre linguistique et social parce que le choix des moyens d'expression est fait non seulement d'après la conscience qu'on a des normes propres aux différents styles de langue, mais aussi d'après la conscience des mêmes normes chez le destinataire de l'énoncé.

Les styles d'une langue peuvent être appliqués de deux manières : par paroles et par écrit. C'est par écrit surtout que se réalisent le style scientifique (livre, article, manuel), le style officiel et celui des journalistes et publicistes; et par parole, celui de la conversation. Toutefois une conférence ou un rapport oral sur un sujet scientifique seront, eux aussi, rédigés en style scientifique. D'autre part, nous retrouvons la langue parlée dans des écrits tels que correspondance privée, journal intime etc. Mais le style subit l'influence de la forme de communication, orale ou écrite. Le style d'un rapport oral, tout logique qu'il soit, sera moins châtié que celui d'un rapport fait par écrit. Et dans une lettre, même si le style en est familier, on exprimera ses idées d'une manière plus précise et plus nette que dans une conversation familière spontanée.

Quel que soit le style, il n'est qu'un des aspects de la langue nationale; quels que soient les moyens d'expression employés dans tel ou tel autre style, ils sont puisés toujours à la même source, au fonds de la langue nationale. La langue nationale doit avoir ses règles et ses normes, obligatoires pour tous les sujets parlants.

Pour parler et pour écrire correctement., on doit observer les nonnes de la langue. Quelles que soient les particularités spécifiques des styles aucun de ces styles ne s'écarte sensiblement de la norme. Un des objets de la stylistique est le problème des étagements des styles, qui, d'ailleurs, ne forment pas un système immuable. Variant selon les époques, ce système s'enrichit de styles nouveaux; les styles existants acquièrent des traits nouveaux, les contacts et les échanges entre différents styles se multiplient.

Dans le français moderne on peut distinguer d'une part le groupe de styles réunis sous le nom de styles écrits, et de l'autre, le style qu'on parle, dit le français parlé, la langue parlée. Il est à noter que l'épithète écrit ou parlé signale que le style en question est appliqué de préférence par écrit, respectivement par paroles, ce qui n'exclut point le cas inverse.

Les styles écrits du français moderne sont :

- Le style officiel, (administratif ou d'affaire);
- Le style scientifique;
- Le style des journalistes et publicistes (dit aussi langue de presse).

Les styles que nous venons de nommer présentent des variétés selon les conditions concrètes de leur emploi. Un document diplomatique, par exemple, un traité international sera rédigé bien autrement qu'un acte législatif ou un document juridique, qui, à leur tour, seront conçus d'une autre lettre d'affaires. Mais, si variés qu'ils soient, tous ses documents garderont les traits spécifiques du style officiel.

Le français parlé, lui aussi, n'est pas uniforme: on distingue la langue parlée normalisée, conforme aux normes, et la langue parlée familière. La première variété correspond aux normes du langage correct; la seconde tout en suivant les règles essentielles, présente souvent de nombreuses particularités lexicales, grammaticales et phonétiques condamnées par la norme. Les éléments du langage condamnés par la norme sont employés dans la conversation courante. Leur fréquence varie suivant l'instruction et l'éducation qu'ont reçues les sujets parlants, le milieu social auquel ils appartiennent et la situation concrète dans laquelle a lieu la conversation.

CLASSIFICATION DES STYLES

Comme la stylistique est une branche de la philologie, ayant pour objet l'étude du choix et de l'emploi des faits de langue servant à exprimer une idée selon les circonstances de l'énoncé, elle porte le caractère fonctionnel, c'est-à-dire elle répond à la question comment on parle ou l'on écrit, quels moyens on choisit dans différentes sphères de communication ayant un sujet et une fonction définis.

De cette sorte les styles se divisent en :

1. Styles fonctionnels. On définit ces styles selon les critères : sujet et sphère d'emploi, macrocontexte.
 - Style oratoire
 - Style publiciste
 - Style officiel
 - Style scientifique
 - Style épistolaire
 - Langue des belles-lettres
2. Styles de l'énoncé (manière d'exposer les idées; de montrer l'enchaînement des faits, etc.)

Critères: la forme du développement du sujet; le choix du lexique et de la syntaxe; la sphère d'emploi; macrocontexte.

- Style narratif
- Style descriptif
- Style accumulatif
- Dialogue
- Monologue
- Monologue intérieur
- Discours indirect libre
- Digression

3. Styles selon le degré d'expressivité (style neutre – style affectif) :
- Style neutre (sans aucune couleur stylistique), privé de toute expressivité. Le macrocontexte est possible. Critères: l'exposé de l'information objective; l'absence de moyens spécifiques de lexique, de syntaxe et de stylistique, ainsi que d'éléments de valeur.
 - Style expressif imagé ou style affectif.
- Critères: le choix du lexique et des constructions syntaxiques, la couleur stylistique de toute l'étoffe du texte; un microcontexte est possible.

On subdivise les styles expressifs en :

- Style familier
- Style concis
- Style emphatique, sublime
- Style recherché
- Ironie

D'autres variantes sont possibles.

4. Styles selon les tendances littéraires.

- Style des classiques
- Style des écrivains romantiques
- Style des écrivains réalistes
- Style des symbolistes
- Style des représentants du «nouveau roman» et d'autres

Questions d'autocontrôle

1. Quelle est la distinction entre la notion de la langue et celle du style ?
2. Quels styles fonctionnels distingue-t-on en français moderne ?
3. Quels sont les particularités de certains styles ?

LES STYLES FONCTIONNELS DU FRANÇAIS MODERNE

La théorie des styles fonctionnels est l'un des aspects les plus importants de la stylistique. On utilise dans ce cas une terminologie très hétérogène: style, langue, langage, dialecte fonctionnel (Gauthier), étage, registre, niveau de langue (Debièvre), type expressif (Marouzeau), usage, type de communication (Vanoye), stratégie discursive, technique de l'expression (Baril).

Dans notre pays les styles sont étudiés comme des types de la communication déterminés par les conditions dans lesquelles se déroule la communication d'une part et d'autre part par les facteurs purement linguistiques. Ce sont là deux types de critères qui se trouvent à la base de la distinction des styles fonctionnels: les critères extralinguistiques (sphère de la communication, type socio-culturel des communicants, but de la communication, circonstances de l'acte communicatif) et les critères

linguistiques (forme de la communication (orale ou écrite), traits stylistiques, types de la parole et formes compositionnelles du discours).

LES CRITERES EXTRALINGUISTIQUES

1. La sphère de la communication. C'est tel ou tel domaine de l'activité humaine où l'on se sert de la langue. La notion de la sphère communicative est très large, puisque notre langage n'est pas le même à l'université ou au magasin, en famille ou à l'usine, au jardin d'enfant ou au théâtre. Il s'agit d'établir les sphères les plus typiques dont chacune exige des moyens linguistiques spéciaux.

Dès le premier abord ces sphères peuvent être divisées en deux grands groupes: sphère de l'activité professionnelle et sphère de la vie courante. Une classification plus détaillée tient compte du type spécifique de la mentalité dans chaque sphère de l'activité de l'homme telle que droit, science, information, art, etc.

2. Le type socio-culturel des interlocuteurs. Ce facteur a été profondément étudié encore par Ch. Bally qui avait analysé l'influence du milieu social ou professionnel sur le langage des hommes qui dépend du niveau de l'instruction, du métier exercé, du niveau de vie, etc.

3. Les circonstances de l'acte communicatif ou spécificité situationnelle de l'acte communicatif. Ce facteur se manifeste dans un ensemble d'indices plus particuliers:

a) L'ambiance type. Il s'agit de l'atmosphère dans laquelle se passe l'acte de la parole. On distingue deux ambiances types diamétralement opposées l'une à l'autre: ambiance familière propre à une communication spontannée et ambiance officielle liée à une communication d'affaires ou solennelle.

b) L'aspect interpersonnel de l'acte de la parole. Le choix des moyens d'expression dépend des relations qui existent entre les communicants, de leur état psychologique au moment de la parole. On parle de façon différente à son chef ou à ses amis, quand on est calme ou ému, etc. Ainsi les membres d'une famille qui utilisent entre eux le langage familier peuvent, en cas de brouille, passer au style officiel, ostensiblement froid.

c) L'entourage matériel de l'acte communicatif influence directement la forme linguistique du discours dans la communication orale. Ainsi la présence de l'objet de la parole permet de raccourcir les phrases en omettant les formes qui l'auraient designé dans la communication écrite. Les ellipses propres au langage familier sont, pour une large part, déterminées par cet indice situationnel.

d) L'indice suivant c'est la prise de contact qui peut être directe, immédiate ou indirecte, médiatisée ce qui différencie sensiblement les types de discours. La conversation entre les communicants où le contact est direct et immédiat ne ressemble pas à la communication orale effectuée par un canal technique (dialogue par téléphone, certains mass media, comme la radio, la télévision, le cinéma) ou à la communication écrite.

e) Le nombre de communicants et leurs rôles spécifiques. Cet indice permet d'opposer une conversation de deux personnes à une intervention publique devant un auditoire de masse. Entre ces deux pôles se situent des types de communication tels que causerie amicale de quelques personnes, table ronde, réunion professionnelle, etc.

4. Le dernier facteur extralinguistique c'est l'objectif communicatif type.

On distingue quelques objectifs généralisés qui régissent l'organisation compositionnelle du discours et la mise en œuvre des moyens linguistiques appropriés: reproduire objectivement et impersonnellement les faits ou, au contraire, agir sur le destinataire, même au prix de leur déformation; argumenter de manière purement logique les thèses postulées ou juger les faits, exprimer des émotions, des réactions volitives à ce propos, et ainsi de suite.

L'analyse des styles langagiers doit tenir compte de la mise en jeu de tous les facteurs communicatifs, aucun d'eux ne suffisant, à lui seul, pour les décrire.

CARACTERES LINGUISTIQUES DES STYLES FONCTIONNELS

Ce sont les propriétés intrinsèques des styles fonctionnels.

1. La forme de la communication qui peut être orale ou écrite. La forme de la communication exerce une très grande influence sur le choix des moyens linguistiques.

L'éminent linguiste français J. Vendryes affirme que « le français écrit et le français parlé sont si différents qu'on peut dire que les Français ne parlent jamais comme ils écrivent, et écrivent rarement comme ils parlent ».

La communication orale se fait à l'aide de la voix, des sons, de l'intonation, etc. Elle n'est pas fixée graphiquement ce qui explique son caractère linéaire et prospectif, tant sur le plan de la production que sur celui de la réception du discours. Le locuteur ne peut pas revenir en arrière, ni corriger ce qu'il a déjà dit, d'où tout un système de rattrapages dans la chaîne parlée; divers types de répétitions facilitant la mémorisation. La communication orale se caractérise aussi par les ruptures de constructions, des reprises pronominales, les modes d'interrogation et les formes de négation spécifiques. On observe dans la communication orale certaines tendances et notamment la tendance à l'invariabilité grammaticale (c'est à dire à l'unification des formes), tendance

à l'économie des moyens d'expression qui se manifeste dans la suppression de certains éléments (il ne faut pas → faut pas), dans les troncations lexicales (professeur → prof).

La forme orale de la communication présente certains avantages au sujet parlant qui peut faire des effets de voix, articuler lentement, nettement, avec complaisance, ou au contraire précipiter son débit; parler d'affilée sans reprendre haleine, ou au contraire pratiquer les pauses, les silences, les suspensions, donner de la voix ou descendre jusq'au chuchottement, il prononce avec intensité une syllabe, un mot, une phrase ou il glisse et escamote; il dispose de l'intonation, qu'il fait attendrie, pathétique, ironique, convainquante, douleureuse. Enfin les gestes viennent a son secours, jeux de physionomie, de la bouche et des yeux, gestes de la tête, des mains, des doigts, de tout le corps pour souligner, ponctuer, préparer un effet de voix, de forme ou de pensée.

Il est impossible de reproduire par écrit toutes les insuffisances, les libertés, les fantaisies de la langue parlée.

Mais le sujet écrivant a ses avantages lui aussi. Il a tout le loisir de procéder lentement, de se relire, de se corriger. Il a tous les moyens pour soigner la forme de son discours.

Outre la forme orale et la forme écrite de la communication il existe encore une forme mixte que les linguistes français appellent «écrit oralisé» ou «pseudo-oral». C'est la transposition des caractères propres à l'expression écrite, en premier lieu à ses variétés travaillées, soignées dans la forme orale ce qui est propre au discours pendant une conférence scientifique, à une intervention publique, etc.

2. Les traits stylistiques. En décrivant des modes d'expression Ch. Bally en dégageait toujours ce qu'il appelait leurs caractères généraux qu'il considérait, à juste raison, comme déterminants par rapport au choix et à la mise en œuvre des moyens linguistiques. C'est ainsi qu'il a établi les caractères généraux suivants de la langue parlée de tous les jours: spontanéité, tendance à l'économie des moyens d'expression et affectivité. Aujourd'hui les linguistes parlent des traits stylistiques qui représentent une caractéristique importante des styles fonctionnels.

Le style administratif, par exemple, se caractérise par son objectivité, sa netteté, sa simplicité, sa clarté logique, une certaine solennité, etc.

3. Les types de la parole et les formes compositionnelles du discours prédominant dans un style fonctionnel.

Tout d'abord il faut distinguer entre deux types principaux de la parole - dialogue et monologue. Dans la communication orale spontanée, c'est le dialogue qui prédomine. Dans l'expression écrite c'est le type monologué qui prédomine.

Parmi les formes compositionnelles du discours (unités transphrastiques en grammaire) on distingue: narration, description, réflexion et dialogue. Les trois premières formes (textuelles) se basent sur le type monologué de la parole.

La prédominance d'une ou de plusieurs de ces formes et leur agencement spécifique devient une caractéristique importante des variétés fonctionnelles de la langue et des types de textes. C'est ainsi que les styles de la communication quotidienne se servent du dialogue, le style scientifique recourt souvent à la réflexion, une instruction technique - à la description, une chronique historique - à la narration, etc.

En appliquant les critères mentionnés on peut dégager en français les styles fonctionnels suivants:

dans la communication orale:

- 1) le style familier
- 2) le style populaire;

dans la communication écrite:

- 3) le style officiel (administratif)
- 4) le style scientifique
- 5) le style de la communication sociale et politique (des mass médias)
- 6) le style de la communication littéraire (des belles lettres) auxquels on pourrait ajouter le style de la publicité et des annonces.

LES STYLES ECRITS

Malgré les différences qui existent entre les styles écrits ceux-ci possèdent certains traits communs qui permettent de les réunir ensemble et de les opposer aux styles parlés. Premièrement tous les styles écrits ont un caractère plus soigné. C'est le type de la parole monologuée qui prédomine dans tous ces styles. Les sujets traités sont plus compliqués que dans la communication orale et les textes écrits s'adressent le plus souvent à un large public.

Le contact entre l'auteur et le destinataire n'est pas direct et immédiat. Chacun des styles écrits a plusieurs genres.

Le style officiel (administratif)

On a recours au style officiel dans les communications entre les ministères, les administrations publiques ou privées, les magistratures, les entreprises industrielles et les maisons de commerce. Ce sont les textes des lois et des décrets, des arrêtés, des circulaires, des ordres et instructions, des avertissements, des traités et contrats, des procès verbaux, des lettres d'affaire, des certificats, etc. qui sont rédigés en style officiel. Il s'agit donc du langage de l'administration et des affaires.

Le style administratif se caractérise par son objectivité, sa clarté, son austérité, son caractère impersonnel. Ce style exclut toute affectivité, tous moyens d'appréciation subjective. Le langage administratif est très

conservateur en tant qu'il favorise l'emploi de certaines formules traditionnelles. La composition des textes officiels suit les règles assez strictes. Le style administratif abonde en expressions figées et clichés de toutes sortes dont plusieurs sont archaïques et ne s'emploient guère en dehors du langage officiel. Ce sont par exemple: *le porteur d'icelui* (оного) qui contient la forme archaïque du pronom démonstratif celui; *de par la loi* avec deux prépositions de suite; *près le tribunal* où manque la préposition de; *Je soussigné...* avec le pronom je au lieu de moi; *avancement d'hoirie* = héritage, etc.

Les clichés du style administratif: *dégradation civique* (поразка у правах), *flagrant délit*, *mesures en cours d'exécution*, *revêtir de sa signature*, *délivrer un certificat*, etc. Le besoin de tout prévoir, de décrire les faits d'une manière objective et exacte expliquent un grand nombre de phrases complexes et parfois très longues dans les textes officiels. Il y a une autre particularité syntaxique du style administratif: c'est l'inversion absolue qui permet d'équilibrer la phrase, de mettre en relief à la fois le sujet et le prédicat. Ex: *Seront, comme coupables de forfaitures, punis de dégradation civique, tout officier de police judiciaire, tous procureurs généraux ou de la République, tous substituts, tous juges, qui auront provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à la poursuite personnelle ou accusation, soit d'un ministre, soit d'un membre de l'Assemblée Nationale...*

Quant à la morphologie le style officiel se caractérise par l'emploi de Nous de majesté (*Nous avons été contrainte de publier une version abrégée de cette étude*), des constructions passives (*il est statué par le ministre...*, *il sera créé des comités d'établissement*, *il est institué au ministère une commission, etc.*), des tours participes (*mandat tendant à la poursuite...*, *décret portant dissolution...*, *etc.*.)

Les textes officiels se composent selon les règles bien déterminées et très strictes. Il existe des clichés, des formules spéciales qui doivent être employés au début des traités, des contrats, des lettres d'affaire. Le texte de ces documents est rédigé d'après un plan défini. Et l'on doit terminer chacun de ces documents d'une façon particulière.

Le style scientifique

Le style scientifique occupe une place de plus en plus importante dans le système des styles fonctionnels des langues modernes. La sphère de son emploi s'élargit parallèlement au développement de la science et de la technique. Certains éléments du style scientifique, notamment sa terminologie pénètrent aujourd'hui sur les pages des journaux, dans la littérature et même dans la vie courante.

Le style scientifique se réalise le plus souvent par écrit sous forme d'un monologue. Il sert de moyen de communication aux savants, aux ingénieurs,

aux professeurs et étudiants des universités. Les genres de ce style sont assez nombreux: traités, monographies, articles, thèses, manuels, etc.

Plus rarement le style scientifique se réalise sous forme d'écrit oralisé (les rapports des savants pendant des congrès ou des conférences scientifiques) ou de communication orale (une discussion non préparée des savants devant la table ronde).

Les traits stylistiques du langage scientifique sont: son caractère abstrait et généralisant, sa clarté, son objectivité, son caractère logique et probant, son austérité.

Un savant fait une description exacte des phénomènes de la nature ou de la vie sociale qu'il définit et explique, dont il cherche à découvrir les mécanismes et les lois. Par conséquent la mentalité et le langage des savants se caractérisent par un haut degré d'abstraction, par leur caractère logique.

Quant au niveau lexical, à côté des mots usuels et livresques le style scientifique emploie beaucoup de termes qui sont différents d'une science à l'autre. Nombre de termes provenant d'éléments grecs ou latins portent un caractère international: *hydrotechnique, hémophilie, pathogénie, périgée, etc.* Le développement rapide de la science provoque le renouvellement perpétuel de la terminologie scientifique. Chaque jour il naît des termes nouveaux. A ce point de vue, il est intéressant de comparer la terminologie scientifique et administrative. La dernière, comme il a été déjà signalé plus haut, est très conservatrice et archaïque: les textes du code pénal français de 1810 et de 1956 ne diffèrent presque pas, tandis que la terminologie scientifique se renouvelle et se perfectionne constamment. Parmi les termes on peut trouver beaucoup d'abréviations. Le langage scientifique exclue l'emploi des mots familiers et populaires.

Parmi les particularités morphologiques du style scientifique il faudrait mentionner en premier lieu la prédominance des formes du présent de l'indicatif à la 3-e personne du singulier et du pluriel. Ce présent ne sert pas à décrire les actions qui coïncident avec le moment de la parole mais les propriétés des substances en question: L'eau bout à 100°C (= possède la faculté de bouillir à 100°C). Il s'agit donc du présent absolu ou omnitemporel.

En étudiant les pronoms il faut signaler une autre particularité du style scientifique: l'emploi de *nous* de modestie:

Nous espérons avoir démontré dans notre ouvrage...

Le niveau syntaxique du style scientifique se caractérise par sa complexité, par un grand nombre de longues phrases avec plusieurs propositions coordonnées et subordonnées ce qui s'explique par le besoin d'exposer la matière d'une façon logique, de marquer les rapports parfois très compliqués entre les substances et les phénomènes en question.

Des liens étroits existent non seulement entre les propositions au sein d'une phrase, mais aussi entre les phrases, les alinéas, les chapitres dans les ouvrages scientifiques. Ces liens sont assurés par différents moyens

anaphoriques et cataphoriques: articles, pronoms et déterminatifs possessifs, démonstratifs, indéfinis (autre, même, tel ...), adverbes (premièrement, deuxièmement, etc.) et par d'autres moyens (d'une part, d'autre part, décrit plus haut, plus bas, ce qui suit, etc.).

Comme pour le style administratif il existe des règles spéciales de la composition des ouvrages scientifiques. Le texte doit être divisé en chapitres, en paragraphes qui doivent être intitulés ou dénotés par des chiffres. Très souvent un ouvrage scientifique contient des figures, des schémas, des formules, des symboles et même des photos. Les éléments indispensables d'un ouvrage scientifique sont: une table de matière, une bibliographie et les références aux ouvrages des autres savants.

A la différence des journalistes ou des écrivains, les savants recourent très rarement aux tropes, aux figures et aux autres moyens expressifs.

Le style des mass média

C'est le style de la presse écrite, de la radio, de la télévision, des films documentaires. On recourt à ce style chaque fois qu'on traite les problèmes actuels de la vie sociale et politique. Les fonctions essentielles de ce style sont: d'une part, informer le destinataire, c'est-à-dire apprendre aux larges masses des nouvelles venant de France ou de l'étranger et, d'autre part, exercer une certaine influence sur l'auditoire, former sa conception du monde, propager les idées, les opinions de tel ou tel parti politique ou organisation.

Les traits stylistiques du langage des journalistes sont: accessibilité, caractère documentaire de l'information, caractère appréciatif, standardisation, expressivité.

C'est la forme écrite qui prévaut dans ce type de communication. Il n'est pas rare pourtant qu'il se manifeste sous la forme d'écrit oralisé.

Le niveau lexical du langage médiatique se caractérise par l'emploi de la terminologie spéciale (démocratie, dictature, coexistence pacifique, homme de bonne volonté). Dans les textes de ce style on rencontre beaucoup de mots appréciatifs: *clique, horde, corrompu, néfaste, taré, sans crupule, agression, politique belliciste*.

Le désir des journalistes de communiquer à la population telle ou telle information le plus vite possible explique un large emploi du lexique standardisé, des clichés de toute sorte: *ouvrir la voie à, dresser les barrières entre, chiffres astronomiques, proposition constructive, vive satisfaction, lessiver les cervaux, pays non engagés, plan à long terme, opinion publique, au cœur de l'Europe, sur l'échiquier international, marquer du fil rouge, peser le pour et le contre, etc.*).

Les textes du style médiatique abondent en noms propres qui désignent des personnes, des organisations, des termes géographiques. Les journalistes utilisent

beaucoup d'abréviations (cigles ou troncation): CGT, ONU, SDF, SMIG, etc. Ils vont même jusqu'à abréger les noms des hommes politiques ou artistes connus: VGE (Valéry Giscard d'Estaing), YSL (Yves Saint Laurent), etc.

A partir des années 60 les mots familiers commencent à pénétrer largement dans le style médiatique. Aujourd'hui on rencontre sur les pages des journaux beaucoup de mots familiers, parfois assez grossiers et même vulgaires:

Assez de salade, donnez-nous l'oseille.

Quel pied! (καῦφ, близк)

Décidément «Libération, c'est bidon!» (μυφμα)

A côté des mots du verlan (*chébran, beur, meuf*), des abréviations propres au langage *familier* (*ado, écolo, gym, manif*) les journalistes créent aussi des néologismes:

La dictatoresse philippine Mme Marcos.

Et nos beaux PDJ et leurs pédéjettes pourront aller se bronzer la bedaine deux fois par an au lieu d'une aux Bahames.

Au niveau morphologique le style des mass média se distingue par l'emploi du conditionnel comme moyen grammatical de citer l'information dont on n'est pas sûr:

Metz, janvier. Un avion d'entraînement à réaction s'est écrasé vendredi matin dans la forêt de Morley. Une avarie de réacteur serait à l'origine de l'accident.

La syntaxe du style médiatique est très variée et dépend du genre: pour les genres informatifs elle est plus simple, pour les genres analytiques beaucoup plus compliquée. En outre les journalistes empruntent volontiers les éléments de la syntaxe familiale: la dislocation, les structures incomplètes, etc.:

Juliette Gréco, j'adore. (titre).

Nous approchons de New York. Brusquement «les» revoilà, innombrables. Elles, les grues. C'est une de ces villes satellites.

Vu la tendance du style médiatique à l'expressivité, les journalistes exploitent largement les différents tropes (métaphore, métonymie, ironie, comparaison, etc.), les possibilités expressives de la graphie. Les textes des journaux sont souvent accompagnés de photos, de caricatures, de charges, etc.

Il faut souligner que les journalistes attachent une grande importance aux titres des articles qui doivent attirer l'attention du public. Tout y est mis en jeu: dimension des lettres, leur couleur, disposition, choix du lexique, syntaxe, tropes, calembour, etc.:

L'éloquent silence.

Même le bœuf s'envole.

Le style des belles-lettres

Il faut remarquer qu'il ne faut pas confondre le style des belles lettres, la langue de la littérature avec la notion de la langue littéraire. Un écrivain peut

utiliser dans ses œuvres non seulement les moyens conformes à la norme littéraire (= meilleur modèle de la langue nationale), mais aussi les faits condamnés par cette norme (langage populaire, argotique) nécessaires pour mieux peindre ses personnages, leur milieu. De cette façon on peut constater que la fonction essentielle du style des belles lettres est la fonction esthétique: tous les moyens y sont appelés à remplir cette fonction, à créer un système d'images. Ses traits stylistiques sont donc: caractère imagé, expressivité, affectivité visant des buts esthétiques.

L'existence du style de la communication littéraire est souvent contestée, notamment, parce qu'on peut y rencontrer les éléments de tous les autres styles écrits et parlés. Pourtant, il serait faux d'affirmer que ce style soit un style mixte. Tous les moyens empruntés aux autres styles y sont motivés par la fonction esthétique. En plus ce n'est pas le style lui-même qui est emprunté mais seulement certains éléments qui en portent la marque.

Le style des belles-lettres représente lui aussi un système de moyens d'expression résultant du choix conscient des écrivains. L'écrivain met en œuvre les faits de la langue choisis pour exprimer son idée par des images concrètes, par des tableaux. Pour lui, la langue est un instrument qui permet de peindre la réalité telle qu'il la conçoit et de la transporter en images.

La langue de la littérature est un des aspects les plus riches de la langue nationale. Aucun autre style n'emploie un vocabulaire aussi nombreux, aussi divers, une gamme aussi riche de structures grammaticales.

Un écrivain utilise largement tous les tropes existants qui sont pour lui un moyen efficace de peindre des tableaux de la vie, de faire les portraits des personnages, de traduire ses sentiments et susciter ceux du lecteur.

Un bon écrivain possède sa manière individuelle d'écrire, son style. Il renouvelle les images, crée de nouveaux procédés expressifs. L'originalité du style est un des critères d'une vraie œuvre d'art, d'un véritable littérateur. Les écrivains contribuent largement à l'enrichissement et au perfectionnement de la langue nationale.

De cette façon, le style des belles lettres occupe grâce à sa fonction esthétique une place à part dans le système des styles fonctionnels du français.

LES STYLES PARLES

Les styles parlés sont ceux qui appartiennent à la sphère de la vie courante et se réalisent sous la forme orale. Ce sont le français familier, populaire et argotique. Et si le premier reste conforme à la norme littéraire, bien qu'il se trouve à la limite de cette norme, les deux autres sont en dehors de la norme littéraire.

Le langage familier est le style de la communication spontanée entre les amis, les camarades de travail, les parents. Les relations entre les interlocuteurs

sont amicales, intimes, non officielles. Ce style se réalise sous forme d'un dialogue oral très souvent accompagné de mimique et de gestes. Plus rarement il peut revêtir la forme écrite (lettre à un ami, à un parent).

Les traits stylistiques du langage familier sont: caractère spontané, affectivité, expressivité. Le sujet parlant est libre d'exprimer ses sentiments, ses émotions, son tempérament, son attitude à l'égard de l'interlocuteur ou de l'objet en question.

PHONETIQUE (STYLE FAMILIER)

Au niveau phonétique le langage familier se caractérise par un débit rapide. Fréquentes sont les pauses et les phénomènes d'hésitation. Le rythme se distingue par une distribution irrégulière des accents: on peut trouver 9 ou 10 syllabes groupés autour d'un seul accent, ou, au contraire, l'accumulation de quelques accents de différente qualité dans certains points de la chaîne parlée. Au niveau du ton la prononciation familière est caractérisée par une haute fréquence de changements mélodiques utilisés à des fins expressives.

L'articulation du français familier est plus ou moins relâchée ce qui entraîne toute sorte de modifications des sons. Le [ə] caduc, selon les statistiques, est omis dans 56 % des cas. Outre le [ə] caduc, on observe la chute de plusieurs autres voyelles et de certaines consonnes:

tu as → [ta]
ils ont dit → [zxdi]
vous êtes → [vzet]
cette année → [stane]
vos filles → [vot fij].

L'amuïssement des sons, la réduction des groupes des consonnes peut avoir de grosses conséquences pour le système grammatical du français. Ces phénomènes contribuent notamment:

- à la disparition du 1-er élément de la négation *ne*:

C'est pas grave. J(e) peux pas. C'est rien.

J'sais pas

J'ai pas assez d'argent

Y a pas d'problème ?

(Signalons que l'absence de « pas », au contraire, peut prêter dans certains cas à la proposition une nuance recherchée, littéraire, ce qui est possible avec les verbes *oser, cesser, pouvoir, savoir: Il faudrait parler mais il n'ose*);

-à la perte du pronom *il* dans certains tours impersonnels:

il faut → *faut*

il ne faut pas → *faut pas*

il y a → *ya*.

Fréquente est la chute des semi-consonnes:

puis → [pi]

voilà → [vla]

bien → [ben].

Le français familier a tendance à ne pas faire un grand nombre de liaisons, à l'affaiblissement ou à la disparition de certaines oppositions dans le système vocalique.

Il est important de souligner que le français parlé se distingue par une grande quantité d'homonymes: [sʁ] = *sans*, *sang*, *cent*. L'homophonie se trouve à la base des calembours qui sont particulièrement nombreux en français parlé:

il est ouvert = *il est tout vert*

une femme qu'il aime = *une femme qui l'aime*, etc.

GRAMMAIRE. PARTICULARITES SYNTAXIQUES

Le fonctionnement de la langue parlée dans les communications immédiates et spontannées influence le choix des constructions syntaxiques, en particulier des espèces de propositions. Ce sont les propositions simples qui prévalent dans la conversation. Les plus fréquentes sont les phrases indépendantes ou prétendues telles:

Elle s'est disputée avec sa mère. Elle lui a dit ses quatre vérités. Après ça, elles sont plutôt en froid.

Il est à noter que les phrases à subordination ne sont pas stylistiquement homogènes. Elles se distinguent en premier lieu par la valeur stylistique des conjonctions. Face aux conjonctions du style soutenu, livresque: *afin que*, *lorsque*, *cependant que*, *au fur et à mesure que* on trouve *pour que*, *quand*, *pendant que*, *à mesure que* qui sont neutres.

Il existe en outre certaines conjonctions et locutions conjonctives qui sont qualifiées de familières. Ce sont notamment: *le temps que* (*face à*, *en attendant que*), *question de* (*pour*, *à dessein de*), *du moment que* (*maintenant que*), *surtout que* (*d'autant que*), *pas que* (*non que*), *malgré que* (*quoique*, *bien que*).

Attendu que, *vu que*, *étant donné que* appartiennent surtout au style administratif, mais elles pénètrent aussi dans le français familier:

Ex.: Je l'entraînai à l'extérieur de la boîte, histoire de causer cinq minutes. (Express)

Le temps qu'on aille quérir une autre raquette, vous aurez repris votre souffle. (Sagan)

Malgré qu'il a revu le maire, Arnov n'en savait pas beaucoup plus qu'eux. (Dabi)

La conjonction *quand* introduisant une complétive est traitée de familière:
Elle m'a parlé de quand vous étiez petits. (Aymé)

La nuance familière est observée aussi lorsque *quand* s'emploie avec des prépositions en qualité de conjonction:

Cela nous servira pour quand nous partirons en voyage.

Beaucoup de phrases du langage familier sont incomplètes, elliptiques: les termes omis se devinent grâce à la situation, aux gestes, aux répliques précédentes.

Le caractère spontanné du langage familier explique un grand nombre de phrases inachevées (dites elliptiques). Dans les propositions incomplètes plusieurs termes font défaut. Souvent une telle proposition ne contient qu'un seul terme.

– *Que veux-tu ? – Rien de spécial. Quelque chose de très ordinaire.*

Encore un phénomène typique pour le français familier est l'anacoluthe (= absence de suite):

Parce que moi, monsieur, il y a des maisons où je ne vais pas.

Néanmoins, la langue parlée n'évite pas toujours l'emploi des propositions complexes de coordination et de subordination. Comme outils de coordination on préfère les conjonctions « et », « mais », « que », la locution conjonctive « parce que », les pronoms relatifs « qui » et « que ».

– *Sais-tu, Robert, ce qu'a coûté cet habit qui te va si bien ?*

L'ordre direct des mots dans la phrase est la norme générale de la syntaxe du français, langue à tendances analytiques. La langue parlée qui est la première à refléter les tendances de l'évolution, cherche à conserver l'ordre direct des mots là, où la grammaire normative demande l'inversion, notamment dans les propositions interrogatives. D'où l'emploi fréquent des tournures : est-ce que, qu'est-ce que, etc.

Comme phénomène populaire on notera l'abréviation de ces formules, leur transformation en «sque» et «que» tout court :

– *D'où que tu viens donc ?*

On préfère la question sans inversion.

Même les questions à mot interrogatif se passent d'inversion.

– *Et tu pars quand ?*

C'est-à-dire, les phrases que l'intonation seule rend interrogatives.

Le langage familier se caractérise par un large emploi des soi-disant particules fonctionnelles.

Ce sont les équivalents des particules ukrainiennes **ж**, **адже**, **-но**, etc. En français on emploie pour ce but les mots déjà existant mais qui acquièrent dans un contexte inhabituel une valeur spécifique: *bien*, *moi*, *déjà*, *quoi*, *un peu*, *seulement*, *quand*, *voir*, etc.:

Vous voyez bien que je suis pressée. (Ви ж бачите...)

Est-ce que tu connais seulement le testament? (Чи ти знаєшма хоча б з ...)

Quel malheur! Quand je pense que je l'ai vue avant-hier. (Подумати тільки! Адже я бачив її тільки позачора.)

Où veux-tu qu'il aille? (Куди ж йому йти?)

Chantez-la voir à vos camarades. (Заспівайте-но її своїм друзям.)

MOYENS DE MISE EN RELIEF ET D'INSISTANCE

Pour la mise en relief logique et affective la langue parlée recourt aux formules « c'est qui»; «c'est ... que»; «ce qui ... c'est»; «ce que ...c'est»; la reprise, l'anticipation et la dislocation de la phrase,

À part la dislocation, tous les moyens franchissant les limites de la langue parlée ont pénétré dans les autres styles du français.

Formules : ce qui ...c'est, etc.

- *Ce qui m'étonne le plus c'est...*

Reprise :

Le terme qu'on veut mettre en vedette est mis au commencement de la proposition.

- *Les choses importantes, il ne les dit pas ...*

Anticipation :

Le nom ou le pronom se trouvant à sa place habituelle anticipent le terme qu'on veut mettre en relief

- *Je ne vous parle pas, à vous !*

La reprise et l'anticipation ont souvent lieu lorsqu'il y a segmentation ou dislocation de la phrase. La segmentation traduit le caractère affectif de l'énoncé et assouplit la phrase française.

- *Du temps, moi ? Est-ce que j'en ai, seulement ?*

- *Elle en a une belle, ma patronne, de voiture.*

Comme le mécanisme de l'ordre des mots ne confère pas au français de grandes possibilités d'exprimer les valeurs et les nuances, les procédés de mise de relief lui sont d'un grand secours lorsqu'il s'agit de donner plus de force à l'expression.

LES PARTICULARITES MORPHOLOGIQUES

Les particularités morphologiques du français parlé ne sont pas nombreuses et se manifestent surtout dans sa préférence marquée pour certaines formes grammaticales.

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES

Les noms propres peuvent être accompagnés de l'article (défini). Ce procédé est répandu dans le parler des paysans, où il n'a point de nuance affective. Mais dans le style familier du français parlé il prend parfois une valeur péjorative.

Dans la conversation courante l'article accompagne souvent les noms de famille pour marquer un ou plusieurs membres de la famille

- *Ah, ma femme, c'est une La Bertelière.*

Et dans les noms communs :

La langue parlée familiale affectionne l'emploi de l'article défini avec les substantifs en apostrophe. Cet emploi gagne toujours du terrain.

- *Les enfants, les enfants, où êtes-vous ?*

LE VERBE

Du point de vue morphologique le langage familier se caractérise par un large emploi du présent des verbes. Ce temps marque non seulement les actions qui coïncident avec le moment de la parole mais aussi les actions futures ou passées:

Il part demain.

Hier il m'aborde et me serrant la main dit...

Vous êtes là demain ?

Une action passée et achevée s'exprime en français familier par le passé composé. La forme du passé simple ne s'emploie guère dans la conversation familiale, de même que le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Comme équivalent du passé antérieur on emploie en français familier le passé surcomposé:

Quand j'ai eu fini la lettre, je l'ai remise à l'employé.

Le futur simple est souvent remplacé par le futur proche.

La concordance des temps du verbe joue un rôle important dans la grammaire française. Cependant les règles de la concordance ne sont pas toujours strictement observées.

Les écarts se font voir même quand il s'agit des temps de l'indicatif. Ainsi la règle de la transposition des temps dans le discours indirect demande l'emploi de l'imparfait si le verbe de la proposition principale est au passé et le verbe de la subordonnée marque une action simultanée. Néanmoins, le français parlé préfère souvent le présent à l'imparfait.

- *On m'a dit qu'il est malade.*

Mais c'est surtout dans l'emploi du subjonctif qu'on s'écarte des règles de la concordance.

- *J'ai voulu qu'il vienne.*

Les formes de l'imparfait du subjonctif paraissent prétentieuses et ridicules, ainsi que les formes du plus-que-parfait.

LE PRONOM

Pour les pronom, il faut souligner l'emploi fréquent des formes toniques « moi », « toi » pour l'effet d'insistance, pour les pronoms de la 1 et de la 2 personnes du pluriel - les formes du pronom « autre ».

- *Il m'aime, moi.*
- *Nous autres, on n'a rien vu.*

Il arrive que le choix du pronom personnel prête à la phrase des nuances expressives variées. À ce point de vue les pronoms «je», «il», «ils», «elle», «elles» sont les plus neutres. Au contraire, l'emploi du pronom « nous » à la place de « je », « tu », « vous » est expressif

- *Bonjours, Pierre, comment allons-nous aujourd'hui ?* (nuance de tendresse familiale).

C'est surtout l'emploi du pronom indéfini personnel « on » qui est riche en variantes expressives. Dans la langue parlée la valeur de « on » peut être concrétisée. « On » remplace n'importe quel autre pronom personnel - sujet, ce qui prête à l'énoncé diverses nuances expressives, précisées par le contexte et la situation.

- *Où est-ce qu'on va, papa ?* (au lieu de « nous »)
- *On a été bien sage ?* (au lieu de « toi » ou « vous »)

L'emploi de « on » pour la deuxième personne du singulier et du pluriel est familier et implique une certaine désinvolture.

Il va sans dire que cet emploi familier de « on » est rare lorsqu'on s'adresse à une ou plusieurs personnes qu'on vouvoie. Cependant, le même pronom peut prêter à l'énoncé un caractère plus ou moins officiel, sévère et sec.

Parmi les pronoms démonstratifs un seul appartient par excellence à la langue parlée : c'est le pronom « ça ».

L'emploi de « ça » colore le parler du personnage d'une nuance plus familiale qui ne saurait lui conférer la forme neutre « cela ».

- *Ça vous va bien, vous savez ?*

LEXIQUE

La plupart des mots et locutions employés dans la conversation appartiennent au lexique neutre, à couleur stylistique zéro. Mais il existe un vocabulaire qui est essentiellement propre à la langue parlée et qui en porte l'empreinte.

L'expressivité des mots peut être due aux morphèmes, tels que suffixes diminutifs et péjoratifs.

Les substantifs dérivés à l'aide des suffixes -et, -ette sont pour la plupart des mots plus au moins neutres, tandis que les diminutifs formés avec les suffixes -ot, -otte sont plus familiers. «*Chansonnette*», «*garçonnet*», «*maisonnette*», «*soeurette*» sont des mots littéraires neutres.

«*Barbouillotte*», «*frérot*», «*menotte*» sont familiers.

«*Comprenote*», «*jugeote*» et «*parlotte*» sont populaires et dépréciatifs.

Fréquentes sont les formations verbales avec les suffixes iller, -oter (-otter).

Pianoter, vivoter, boitiller.

NOMBREUSES SONT LES FORMATIONS À SUFFIXES PÉJORATIVES, NOMINAUX ET VERBAUX (-aille, -ard, -asse, -and, -ailler, -asser).

Marmaille, piétaille - дітвора, піхота

Froussard - боягуз

Goguenard (nom et adj.) - насмішник

Philosophard - ти, філософ

Bonasse (adj.) - простодушний

Paperasse - папірець (про документ)

Lourdaud – тюхтій, незграба

Rustaud (n. et adj.) - жлоб, мужлай, селюк

Salaud - сволота

Ecrivailler - писати

Intrigaiiller - хитрити

Traînasser - копатися

Les dérivés aux suffixes péjoratifs présentent aussi des différences stylistiques. Ainsi, ces mots comme «*bonasse*», «*lourdaud*», «*noiraud*», «*penaud*», «*richard*», «*vantard*» sont plus ou moins neutres, «*finaud*», «*chançard*», «*peinard*», «*veinard*» sont plus familiers tandis que «*fadasse*» (*de fade*); «*feignantasse*», «*froussard*», «*godasses*», «*marmaille*», «*piétaille*», «*politicailler*» sont très familiers.

Les formations préfixales essentiellement propres au français parlé sont bien rares. On renforce, sans modifier leur acceptation, certains mots, principalement des verbes, en y accolant le préfixe r- ou re-, ou bien de- ou dé-.

Remonter, repayer.

A cette catégorie de mots appartiennent aussi «*réchapper*», synonyme familier de «*échapper*», «*décesser*» et «*rajouter*» et même «*rerajouter*», synonymes populaires des verbes neutres «*cesser*» et «*ajouter*».

Dans le français parlé on remplace parfois le préfixe négatif in- par l'adverbe mal (*mal poli*), ou la négative pas (*pas croyable*).

UNE SOURCE IMPORTANTE DE LA FORMATION DES MOTS NOUVEAUX EN FRANÇAIS FAMILIER EST LA COMPOSITION: *brûle-gueule* (*une courte pipe*), *pousse-café* (*un petit verre après le café*), *crève-la-faim*, *va-nu-pieds*.

Comme on le voit les mots composés familiers sont très expressifs.

Il y a deux manières de former des mots nouveaux essentiellement propres au français parlé. Ce sont l'abréviation par retranchement d'une partie du mot et la réduplication.

L'abréviation porte d'abord sur un grand nombre de substantifs. Elle se fait par apocope, retranchement de la dernière ou des dernières syllabes du mot (*photo, stylo, auto*) ou par aphérèse, retranchement du commencement du mot (*bus, ricain*).

Les abréviations telles que «*apéro*», «*ciné*», «*lino*», «*mécano*», «*occase*», «*perme*», «*sana*» ne sont employées que familièrement.

On abrège volontiers les noms propres «*le boul Mich*», «*Monparno*», «*Toine*» pour Antoine.

Le français parlé multiplie les mots formés par le procédé de la réduplication (onomatopées et autres). Assez répandus sont dans le langage familier (surtout dans la bouche des enfants) les formations du type *dodo, pépé, coco, bêtè, chouchou, etc.* Ce procédé appelé «réduplication» consiste en répétition volontaire d'une syllabe et concerne aussi les noms propres: *Gégène (Eugène), Mimile (Emile)*, etc.

En outre, on les emploie beaucoup dans la conversation familiale.

«*On parle sans fla-fla...*»

«*Un bla-bla-bla juridique*»

La langue parlée familiale prête souvent un sens nouveau aux mots déjà existants, mots empruntés aux parlers locaux, aux jargons etc.

«*bouffer*» - se gonfler; manger avec avidité

«*bombarde*» - lancer des bombes; nommer subitement à un emploi

«*tuyau*» - tube; information non officielle; aide-mémoire

«*faucher*» - couper l'herbe ou les céréales à la faux; s'emparer, voler

«*raser*» - couper les cheveux, la barbe; importuner, ennuyer.

Le langage familier utilise largement des nominations *métaphoriques* (*un âne = très bête, une pie = bavarde*), des comparaisons imagés (*dormir comme un caillou, nu comme un ver, être comme un poisson dans l'eau*), des proverbes et des dictions (*couler les yeux de la tête, donner un œuf pour avoir un bœuf*), des expressions hyperboliques (*je meurs de faim, il y a un siècle que je ne vous ai pas vu*).

En général, le lexique familier se distingue des mots livresques et des mots usuels comme moins soutenu, plus expressif, plus affectif. Grâce à cette expressivité les termes familiers pénètrent aujourd'hui sur les pages des journaux, dans la publicité, on les entend de la bouche des speakers de la télévision et de la radio.

Travail devient en français familier *boulot, ami* → *pote, argent devient fric, beau* → *chouette, beaucoup* → *vachement, eau* → *flotte, enfant* → *gosse*,

homme → mec, visage → gueule, au revoir → À la revoyure etc., etc. (revoyure fam. A la revoyure : au revoir (cf. *À la prochaine*). « *Tu t'entêtes? Je n'insiste pas. À la revoyure* » (Aymé).)

On notera également la différence entre :

bien que – quoique
lorsque - quand
dès que - aussitôt que
afin que - pour que
près de - à coté de
parmi - au milieu de
cependant - pourtant
point - pas
nul — aucun

Le premier terme de chaque paire sera préféré dans le langage recherché; le second, dans le langage familier.

Le langage familier emprunte à son tour beaucoup de termes au français populaire et à l'argot.

Les deux autres espèces de la langue parlée, le français populaire et l'argot ne sont pas conformes à la norme littéraire. Henri Bauche écrit: «Le français populaire s'oppose à la langue générale, officielle, littéraire, dite correcte, employée par la bonne société. Le parler populaire lui est aussi général c'est-à-dire répandu dans toute la France. Il est employé par le peuple. Il se caractérise par des fautes de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire qu'on peut entendre partout à Marseille, à Lille, à Nancy, à Bordeau, à Brest, à Paris.

A la différence de l'argot qui est une langue artificielle faite pour se comprendre entre soi sans être compris des non-initiés, le langage populaire est l'idiome parlé couramment et naturellement dans le peuple, idiome que l'homme du peuple tient de ses père et mère et qu'il entend chaque jour sur les lèvres de ses semblables».

Il faut souligner que ceux qui parlent le langage populaire ne peuvent pas changer de registre et continuent de parler une même langue partout, dans toutes les situations de communication.

Exemple de la prononciation populaire:

entre quat'z yeux, passque, j'ajète, chuis d'Paris, o(b)scur, cataplas(m)e, rhumatis(m)e, augus(t)e, meub(l)e, peu z à peu.

Les suffixes populaires et argotiques:

-ouse: barbouse ← barbe, langouse ← langue, piquouse ← pique
-oche: patoche ← patte, santoche ← santé, valoche ← valise
-ingue: salingue ← sale, sourdingue ← sourd
-mard: épicemard ← épicier, officemard ← officier

Les mots populaires sont souvent grossiers et vulgaires: *dégueulasse, moche, godasse, etc.*

Mon cochon, mon salaud sont des termes d'amitié. On entend fréquemment dire *cuir* ou *couenne* pour peau, *lard* pour *graisse*, *vêler* ou *pondre* pour *accoucher*, etc. avec l'intention évidente de comparer l'homme et la bête. Les exclamations *merde!*, *nom de Dieu!* tiennent la place des signes de ponctuation.

En guise de conclusion, on peut dire que les styles fonctionnels représentent des systèmes des faits d'expression spécifiques au sein d'une langue nationale fonctionnant dans des sphères communicatives déterminées. Ces systèmes se forment et se développent au cours de l'évolution de la langue. Chaque style est régi par sa propre norme. La classification de ces styles se base sur deux types de critères: extralinguistiques et linguistiques. Les moyens linguistiques propres à un style fonctionnel ne s'emploient pas dans les autres styles où ils sont très rares.

Questions d'autocontrôle

1. Définissez les registres du français parlé.
2. Par quoi s'explique le caractère hétérogène du français parlé ?
3. Quelles sont les particularités de phonétique, de grammaire et de lexique du français parlé ?

ETUDE STYLISTIQUE DES FAITS DE LANGUE. LA DIFFERENCIATION STYLISTIQUE DU LEXIQUE FRANÇAIS

C'est l'étude de l'usage des mots et locutions, l'étude de leur couleur stylistique qui permet de les classifier d'une manière nette et objective.

Le vocabulaire du français moderne se compose de deux couches principales. Il embrasse, d'une part, les mots et les locutions privés de couleur stylistique, à force d'être employés indifféremment par tous les styles. D'autre part, les mots et les locutions dont l'usage est plus ou moins limité par les cadres d'un tel ou tel autre style, ce qui leur confère une certaine couleur stylistique.

LEXIQUE D'UN USAGE GENERAL

Nombre de mots et locutions désignant objets, qualités, actions sont employés indifféremment quelle que soit la réalisation de la langue. Ce vocabulaire à couleur stylistique zéro constitue le fonds du lexique normalisé, dit littéraire.

A ce lexique stylistiquement neutre appartiennent par exemple, les noms : *champ, enfant, femme, homme etc.*; les adjectifs : *blanc, grand, humain,*

industriel etc. ; les verbes :achever, devenir, marcher, parler etc. ; les locutions figées : avoir lieu, mettre fin, prendre soin, tenir sa parole etc.

Pris hors du contexte et au sens propre, les mots et locutions normalisés, d'un usage général, sont privés de couleur stylistique; mais il n'est pas rare que les styles fonctionnels autant que la langue parlée leur prêtent un sens figuré.

Par exemple, « *canard* » - « *espèce d'oiseau* », « *fausse nouvelle* ».

Parfois un mot à couleur stylistique zéro, même s'il est pris au sens propre, acquiert, dans certains de ses emplois, un caractère affectif, des nuances expressives.

Ainsi, l'adjectif « petit » dans les groupements de mots, tels que « *un petit jardin* » est employé au sens propre, sans aucune nuance affective, mais dans l'expression « *ma petite femme* » particulière au français parlé, « petit » prend une valeur affective, implique l'idée de tendresse, « *un petit employé* » – insignifiant.

LEXIQUE DE LA LANGUE PARLEE

Le lexique de la langue parlée dans son ensemble n'est pas à opposer aux normes de la langue. Le lexique familier n'est pas en marge mais pour ainsi dire à la périphérie de la langue littéraire. Le terme lexique familier n'implique que la sphère de son emploi habituel.

Aurélien Sauvageot marque que la langue française parlée se caractérise présentement par les traits suivants de son vocabulaire:

1. Elle emploie beaucoup de vocables pittoresques;
2. Elle crée constamment de nombreux mots de circonstance qui ne connaissent le plus souvent qu'une existence éphémère;
3. Elle use d'un nombre impressionnant de termes étrangers, dans leur majorité de provenance anglo-américaine,
4. Elle emploie côté à côté dans ses styles, sauf l'argot, des mots savants et des mots de la traduction populaire;
5. Elle n'opère pas avec un vocabulaire réparti selon les styles mais avec plusieurs vocabulaires qui empiètent d'un style sur l'autre.

LE LEXIQUE DES STYLES FONCTIONNELS

Le lexique particulier aux styles écrits comprend, d'une part, des mots et des expressions ayant la valeur de termes spéciaux qui, pour la plupart, n'ont point de synonymes parmi les mots du vocabulaire usuel; et de l'autre, des vocables qui n'ayant pas la qualité de termes, ont ordinairement des synonymes stylistiques, neutres ou familiers.

MOTS APPARTENANT A DES TERMINOLOGIES SPECIALES

Ce sont les termes qui désignent des notions spéciales, exactes et précises. Un terme savant (ou scientifique) n'implique rien d'affectif, en lui-même. Mais ils portent l'empreinte du contexte où ils sont habituellement employés, c'est-à-dire du style scientifique, du langage de l'administration et des affaires ou celui de la presse.

La couleur stylistique d'un terme est d'autant plus nette, plus accentuée que la sphère de son emploi est restreinte. Quand une notion ou une chose jusqu'alors ignoré de la population lui devient familière, le terme qui la désigne commence à être employé dans la conversation; plus il devient usuel, plus son caractère savant, sa couleur stylistique, autrement dit, s'efface.

Le mélange des éléments savants et des éléments populaires est devenu peut-être le trait dominant du lexique parlé. Nous entendons dire perpétuellement : « le moment crucial, le manque de crédibilité, elle a consulté un radiesthétiste » etc.

Dans les textes littéraires, l'emploi de termes n'est pas rare, ils y sont pris au propre et au figuré.

Un exemple de « Madame Bovary » de G. Flaubert.

«... *Homais tenait à faire son café sur la table, l'ayant d'ailleurs torréfié lui-même, porphyrisé lui-même, mixtionné lui-même* ».

Les verbes usuels « moudre » et « mélanger » y sont remplacés par les mots à valeur terminologique : « porphyriser » - « réduire en poudre très fine une substance pharmaceutique » et « mixtionner » - « faire une mixtion, un mélange de plusieurs drogues ». L'extrait cité est, pour ainsi dire, une allusion à la manière de parler du personnage, et la terminologie joue ici un double rôle; d'une part, M. Homais, pharmacien, emploie volontiers les termes qui lui sont familiers, et de l'autre, on y voit percer sa manie de parler des choses les plus simples en style savant.

Quand un terme spécial est placé dans un contexte insolite, il en résulte un effet comique.

A. Sauvageot cite un exemple :

«*Le ministère de technocrates homogène a repris du poil de la bête*».

La terminologie se prête à l'emploi métaphorique :

«... *crises industrielles de surproduction qui convulsent l'organisme social*».

(P. Lafargue)

L'ASPECT STYLISTIQUE DES MOTS APPARTENANT AUX DIFFERENTES COUCHES DU VOCABULAIRE FRANÇAIS

La couleur stylistique d'un mot et ses fonctions éventuelles peuvent résulter de ce qu'il appartient à une couche particulière du lexique.

MOTS VIEILLIS

La valeur stylistique des mots et locutions vieillis c'est la fonction de leur caractère insolite, de ce qu'ils sont perçus comme étrangers à la langue d'aujourd'hui.

On distingue deux catégories de mots désuets : mots historiques et archaïsmes.

On appelle mots historiques les vocables qui sont sortis d'usage parce qu'ils désignaient des choses maintenant disparues, parce que les notions qu'ils exprimaient ont cessé d'avoir une réalité.

Quand seul le mot a vieilli et non la notion, quand ce mot est supplanté dans son emploi par un mot nouveau, il appartient à la catégorie des archaïsmes:

(choir - tomber, goupil - renard etc.)

Nous parlerons de la valeur et des fonctions stylistiques des mots historiques et des archaïsmes.

Les mots historiques n'ont pas d'équivalents parmi les mots de la langue d'aujourd'hui.

L'emploi d'archaïsmes n'est pas tout à fait étranger à la langue parlée, où ils prennent une valeur expressive particulière.

Dans la conversation courante les mots historiques et les archaïsmes sont bien rares; ils n'y sont employés que par plaisanterie ou par ironie,

C'est surtout dans les œuvres littéraires, romans et drames historiques etc., que la valeur stylistique des mots désuets est en jeu : mots historiques et archaïsmes y sont employés pour créer une certaine « couleur historique », pour faire revivre les traits spécifiques de la vie d'un peuple à une époque révolue, pour reproduire quelques particularités de la langue d'autrefois.

Mais si le mots historique s'emploie pour produire un effet d'évocation, l'archaïsme change la tonalité de l'énonciation, lui confère une certaine qualité insolite. Les archaïsmes peuvent avoir une valeur expressive. Par exemple, des synonymes poétiques des mots usuels : *nef - navire, mont - montagne, val - valée, chef - tête*.

Mais faisant contraste avec la situation dépourvue de toute poésie, il produit un effet comique. Il arrive qu'un écrivain préfère le mot vieilli à son synonyme moderne parce que le premier paraît plus expressif. Ainsi pour le verbe « choir » (qui, de nos jours, n'est guère employé que dans les locutons toutes faites : (se) laisser choir etc.) dans la phrase : «... *elle aurait pu choir au bord de ce chemin : ni lui, ni Duras ne s'en fussent aperçus*». (Mauriac).

NEOLOGISMES

Le vocabulaire traditionnel d'une langue s'enrichit incessamment de néologismes, c'est-à-dire de mots de sens nouveau et de locutions nouvellement créées.

La stylistique s'intéresse à la couleur et à la valeur expressive éventuelle des néologismes naissant dans les différents styles de la langue, ainsi qu'aux créations individuelles des auteurs.

Beaucoup de néologismes nés dans la conversation deviennent d'un usage commun mais disparaissent vite. Parfois un néologisme est bientôt remplacé par un autre, lui aussi éphémère.

L'extrait suivant explique bien le sens du mot «zazou» et sa parenté sémantique avec quelques mots vieillis de la série.

- *A mon avis, dit Beau Masque, c'est un gaga. On rit d'abord. «Qu'est-ce que tu veux dire? Qu'est-ce qu'un gaga»? Beau masque expliqua qu'en Italie on appelle gaga les jeunes gens qui portent les cheveux longs dans le cou ...*
- *Ici, explique Pierrette, nous disons zazous.*
- *Un fils à papa, dit Cuvrot. En d'autre temps, Philippe eut été un merveilleux, un muscadin.*

(P. Vaillant)

Il y a des néologismes de la langue parlée qui ont souvent une valeur expressive. Comparez, par exemple, le mot «*cinéaste*» avec son synonyme «*pelliculard*», néologisme à valeur dépréciative.

Certaines néologismes nés dans la langue parlée s'enracinent dans l'usage. Par exemple, le mot composé «*pause-café*» :

«*La pause-café coupe la journée ... coupe la fatigue !*»

(Le Monde)

Voici les exemples des néologismes qui sont apparus il n'y a pas longtemps: *bioplastique*, *locavorisme* (mouvement prônant de ne consommer que des fruits et des légumes locaux et de saison, afin de contribuer au développement durable), *inclusif* (qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion).

Les écrivains font leur apport au vocabulaire d'une langue. La plupart des néologismes ne sont employés qu'une seule fois dans une oeuvre littéraire, dans un contexte pour des raisons stylistiques les plus variées.

Parfois les néologismes sont suggérés par la situation. On trouve un joli néologisme dans le discours de S. Bonnard, savant éminent; madame Coccoz habitant la mansarde au-dessus de son appartement, il invente le mot de «*hypervoisine*».

MOTS DE L'ARGOT

L'argot est une forme de la langue, essentiellement employée à l'oral, qui est propre à un groupe et qui répond à deux besoins: coder le message pour qu'il ne soit compris qu'aux seuls initiés (c'est un langage qui se veut «secret») et créer une identité de groupe. L'argot peut aussi rechercher l'expressivité dans la manière de parler une langue (c'est le cas notamment de ce que l'on nomme « la langue verte »).

L'argot auquel on réfère habituellement aujourd'hui est **l'argot contemporain**, né dans les années 1970 avec les banlieues et popularisé par la culture du rap. Pourtant, l'argot n'est pas récent, et **l'argot «classique»** a toujours existé : *la pomme de terre*, par exemple, lorsqu'elle est arrivée en France, fut surnommée en langage argotique « *l'orange à cochons* ». L'argot dit «classique» est la langue des malfrats. On en trouve les premières traces écrites au XV siècle, notamment dans *les Ballades en jargon* du poète François Villon. Dès cette époque, l'argot est une machine à fabriquer des mots métaphoriques: *lourde* pour *porte*, *luisant* pour *jour*, *bavard* pour *avocat*. Au fil des siècles il s'étoffe et fascine les plus grands écrivains. Victor Hugo en parle avec ferveur dans «*Les misérables*» – «l'argot, c'est le verbe devenu forçat», dit-il. Au début du XX siècle, le style argotique devient une forme littéraire reconnue, grâce à l'oeuvre de Louis-Ferdinand Céline, notamment dans *Voyage au bout de la nuit*.

L'argot contemporain, dont une base s'est constituée à partir de l'argot classique, et qui s'est enrichi des mots empruntés aux différentes langues qui se côtoient dans les quartiers populaires, fait aujourd'hui partie intégrante de la langue française et est employé ou au moins compris par une grande partie de la population.

Le français parlé enrichit souvent son matériel de mots par des emprunts qu'il fait à l'argot. Par exemple, les noms « *barda* » (bagage encombrant, sens primitif: « équipement du soldat »).

« *lascar* » - *homme brave* - *soldat*
« *toubib* » - *médecin* - *le bib*
« *frangin,-e* » - *frère, soeur*
« *chialement* » - *pleurer*

S'incorporant au vocabulaire commun, ces emprunts perdent avec le temps leur qualité d'argot et prennent la marque de l'ambiance nouvelle.

Ainsi, « *flemme* » - *paresse*, « *lascar* » appartiennent aujourd'hui au lexique familier; « *barda* », « *chialer* », « *frangin* » - au populaire.

Il y en a qui deviennent des mots littéraires neutres.

« *malingre* » - chétif, malade, « *narquois* » - qui se plaît à railler.

Le verlan (qui est lui même un mot de verlan!) est une forme d'argot, qui existe depuis des siècles (il remonte au XVI siècle, comme l'argot, il naît dans la pègre) et qui a pris son essor également depuis les années 70 (grâce aux chansons de Renaud et son célèbre «Laisse béton» et aux bandes dessinés de cette époque). Cela consiste à inverser les syllabes ou les lettres d'un mot: *nez* devient *zen*, *énervé* devient *vener*, *peur* et *père* deviennent *reup* (le contexte permet alors de distinguer si c'est l'un ou l'autre)...etc.

Cette forme de langage est en perpétuelle évolution et il est nécessaire de se tenir informé pour pouvoir continuer à comprendre, y compris pour les Français eux-mêmes.

EMPRUNTS AUX LANGUES ETRANGERES

L'étude globale des emprunts (types d'emprunts, causes et voies de la pénétration de vocables étrangers etc.) incombe à la lexicologie. La stylistique s'intéresse aux emprunts qui n'ont pas perdu leur qualité étrangère.

C'est la littérature qui tire des emprunts et des mots étrangers des effets stylistiques les plus variés.

Les fonctions stylistiques des emprunts s'expliquent, le plus souvent, par l'effet d'évocation qu'ils produisent. Il est évident que les vocables d'une langue étrangère se détachent d'une manière plus saillante sur le fond de l'énoncé conçu en langue maternelle. Evoquant un autre milieu national, les vocables d'une langue étrangère sont souvent employés pour mieux marquer la couleur locale, pour nommer des *realia* ayant trait aux coutumes, aux institutions, à la vie matérielle et sociale d'un pays étranger.

La plupart des films étaient dédiés aux exploits des gangsters. (H. Troyat)

Du reste, les écrivains français recourent aux emprunts pour peindre aussi la vie du peuple français; l'abondance des emprunts faits à une langue étrangère dans le parler de certaines couches de la société française témoignent de leurs goûts, de leurs manière de vivre.

Quelquefois des mots et des expressions, des bouts de phrases sont présentés comme une espèce de citations du discours d'une personne parlant une langue autre que le français. (P. Daninos. Les carnets du major Thompson).

Les emprunts et les mots étrangers s'emploient assez souvent pour faire le portrait d'un personnage par sa manière de parler.

Questions d'autocontrôle

1. Quel type de mots et de locutions constitue la base du vocabulaire français ?
2. Nommez les caractéristiques essentielles du lexique de la langue parlée.
3. Par quoi se distinguent les termes ?
4. Précisez la distinction entre les mots historiques et les archaïsmes.
5. A quel genre de néologismes s'intéresse la stylistique ?
6. Quel est le rôle de l'argot dans l'enrichissement du français parlé ?
7. Quel genre d'emprunts font l'objet de la stylistique ?

Choix et emploi des moyens d'expression

Pour rendre son idée plus claire et son énoncé plus expressif écrivain, poète ou journaliste recourt avant tout au choix spécial des moyens d'expression. Il est de notoriété générale que le choix des mots et des formes syntaxiques sont à la base de tous les procédés stylistiques. Le procédé stylistique (la syntaxe y comprise) est toujours lié à la loi de l'unité de la forme et du contenu.

Ecrivain (poète, journaliste) cherche les meilleurs moyens d'expression pour :

- caractériser un phénomène, un événement, les personnages, le milieu et la situation où ils agissent;
- pour faire ressortir un certain fait, un trait typique, un événement;
- pour montrer la psychologie du personnage, son état d'âme, sa perception du monde, sa mentalité;
- et enfin, pour donner sa propre appréciation de la réalité, montrer sa vision du monde, son attitude envers les personnages.

Tout d'abord ce sont surtout les synonymes qui enrichissent l'inventaire des moyens d'expression d'une langue.

LES SYNONYMES. GENERALITES

On appelle synonymes les unités lexicologiques différant par la forme mais rapprochées par la signification : les synonymes expriment une même notion ou des notions très proches sous une forme phonique différente.

Il y a entre les mots et locutions synonymes non seulement des ressemblances mais aussi des différences de sens, d'expressivité et de couleur stylistique, ainsi que des différences d'emploi et de construction.

Quand les mots dits synonymes expriment des notions très proches et ne diffèrent que par les nuances de sens, ce sont des synonymes idéographiques.

Les synonymes de type idéographique sont des mots usuels à couleur stylistique zéro. Leur emploi n'est pas limité par les circonstances de l'énoncé; le

choix qu'on fait entre eux est déterminé par la nuance de l'idée qu'on veut exprimer (ainsi que par les possibilités d'emploi, de construction etc). Par exemple, la série de *synonymes* « *plein* », « *complet* », « *comble* », « *bondé* ». « *Plein* » se dit de n'importe quel objet capable de contenir quelque chose; il indique que l'objet en question contient tout ce qu'il peut contenir. Cet adjectif est le terme principal de la série : c'est un terme génétique, le plus abstrait, le plus dépourvu de nuances. Quant à l'adjectif « *complet* », son emploi est plus restreint; il s'emploie par excellence à propos d'un local (salle, théâtre, etc.) ou d'un véhicule pour indiquer que toutes les places sont occupées. « *Comble* » qui se dit de ce qui est très ou trop plein, rempli par-dessus ses bords : « *bondé* » qui a le même emploi que « *complet* » (lieux et véhicules) renchérit encore sur les adjectifs précédents : il se dit de ce qui est rempli outre mesure, tassé autant que possible.

Les bars, les cafés étaient pleins ...

Complet en bas ... Encore trois places à l'impériale.

A l'heure de l'apéro, le bar est comble ...

Un grand véhicule, bondé d'hommes armés, barrait la grand-route.

Les mots et locutions employés selon les circonstances de l'énoncé pour exprimer la même notion mais appartenant aux différents styles de la langue et ayant par conséquent une couleur stylistique, qui varie d'un synonyme à l'autre, s'appellent synonymes stylistiques.

Prenons les trois synonymes « *mort* », « *trépas* », « *décès* ».

Le substantif « *mort* » n'a point de couleur stylistique, puisqu'il est employé dans tous les styles de la langue, quelles que soient les circonstances et qu'il s'agisse d'un homme ou d'un animal.

« *Trépas* » et « *décès* » ne s'appliquent qu'à l'homme. Le premier, mot vieilli, est un synonyme poétique de « *mort* »; « *décès* » est un terme officiel.

Souvent, il y a entre les synonymes stylistiques des différences supplémentaires, différences de sens ou celles d'expressivité.

Le verbe neutre « *céder* » a deux synonymes stylistiques : « *caler* » et « *caner* » dont le premier est familier et le second - populaire.

Les synonymes à différences sémantiques permettent, tout d'abord, d'exprimer, de la manière la plus précise, les nuances de la pensée, parfois très délicates. Comparez, par exemple, l'emploi des synonymes « *terreur* » et « *horreur* » fait par V. Hugo :

« *La Révolution s'appelle la Terreur. Louis XV s'appelle Horreur* ».

« *Terreur* » n'implique qu'un grand effroi, tandis que « *horreur* » ajoute à l'idée d'effroi celle de répulsion.

Souvent les synonymes sont disposés en gradation ascendante, c'est-à-dire le synonyme qui suit, renchérit sur le précédent.

« *Vous savez bien que je les aime, que je les adore !* »

(Balzac)

LES TROPES

La stylistique s'intéresse aux tropes, c'est-à-dire aux mots et expressions employés dans un sens figuré senti comme tel par les usagers.

La transposition du sens est une des sources d'enrichissement du vocabulaire de la langue. Souvent le sens figuré d'un mot devient traditionnel et finit par ne plus être senti comme tel par les usagers; c'est alors un des sens dérivés du mot, une nomination directe d'une réalité. Ainsi, « le bec d'une plume », « les bras d'un fauteuil », « au pied de la montagne », les mots « bec », « bras », « pied » sont pris dans leur sens dérivé. De même, lorsqu'on désigne par le mot « verre » non pas matière, mais le vase à boire qui en est fait, la transposition du sens n'est point sentie: nous avons affaire au sens figuré consacré par l'usage, au sens dérivé du mot. C'est à la lexicologie que revient l'étude de ces faits de langue.

Pour se faire une idée de la différence, par exemple, entre une métaphore consacrée par l'usage où l'image est affaiblie, on n'a qu'à comparer ces deux extraits:

«*Te rappelles-tu cette nuit, sur un banc dans l'allée en lacets qui montait...* » (F. Mauriac).

«... *par des tournants en épingle à cheveux, la voiture partait...* » (A. Maurois).

La force évocatrice de la métaphore neuve, individuelle « en épingle » dépasse de beaucoup celle de la métaphore usuelle « en lacets ».

On distingue plusieurs espèces de tropes selon la nature des rapports qu'ils établissent entre les réalités.

METAPHORE

La métaphore (du grec « meta » changement, « phero » - je porte) est la nomination d'un objet ou d'un phénomène par un mot désignant un autre objet, un autre phénomène lié au premier par une association de similitude. Dans une métaphore deux sens se réunissent : le sens figuré (qui ressort du contexte), se superpose au sens propre du mot. Dans les deux premiers livres de Jean-Christophe de R. Rolland, il s'agit de l'enfance du héros. R. Rolland a choisi pour titres des métaphores : au sens propre des mots « l'aube », « le matin » se superpose le sens figuré de « la première enfance », « l'adolescence ».

La transposition du sens par le procédé de la métaphore est un fait très fréquent. Noms, adjectifs, verbes (et, plus rarement, adverbes) se prêtent à l'emploi métaphorique.

La métaphore peut être isolée : « *l'egoïsme est le poison de l'amitié* » et filée ou suivie.

« *Un roman est un miroir qui se promène sur une grande route* » (Stendhal).

Dans l'art littéraire, la métaphore est un moyen efficace qui aide à connaître et apprécier la réalité.

C'est précisément dans les œuvres littéraires que les fonctions stylistiques de la métaphore sont les plus variées. Elle aide :

- à représenter les êtres et les choses de manière spectaculaire,
- à faire le portrait moral,
- à montrer l'état d'âme des personnages,
- à expliquer des faits de la vie sociale,
- à exposer d'une manière probante des idées touchant art, philosophie, vie sociale etc.

METONYMIE

La métonymie (du grec « métonumia » - changement de nom) est la nomination d'un objet ou d'un phénomène par un mot désignant un autre objet, un autre phénomène lié au premier par quelque rapport objectif, matériel ou logique. Les rapports entre les objets et phénomènes de la réalité sont divers et variés; aussi , la métonymie présente-t-elle nombre de cas particuliers. On prends la partie pour le tout et, plus rarement, le tout pour la partie; le singulier pour le pluriel; la manière pour la chose fabriquée; l'instrument de l'action pour l'action; le contenant pour le contenu, etc. On trouve des métonymies de ce genre dans les contes populaires, comme « le Petit Chaperon rouge », « la Barbe-Bleue » et autres.

La langue parlée connaît aussi l'emploi de noms propres comme noms communs. Ce procédé connu sous le nom d'antonomase est quelquefois considéré comme une variété de la métonymie. Par exemple, « *un gavroche* », « *un tartuffe* » etc.

La métonymie est caractéristique de la poésie et de la prose. Très variées quant à la forme et à la fonction esthétique, les métonymies y portent souvent la marque de la manière individuelle de l'auteur.

« *J'ai applaudi les yeux noirs parce qu'ils me plaisent* ». (R. Vaillant « Beau-Masque »)

En parlant de Victorine Taillefer, un des personnages du « Père Goriot », Balzac emploie pour le désigner la métonymie « ce jeune malheur », par analogie « une beauté » pour une belle personne. Ce procédé consiste à remplacer le nom de personne (fille) et l'adjectif épithète (malheureuse) par un nom abstrait (malheur) appartenant à la même famille de mots que l'adjectif en question.

Il arrive qu'un écrivain établit des rapports inattendus et crée des métonymies toutes neuves; c'est le contexte qui les justifie et les explique. C'est le cas dans cette phrase d'Anatole France :

«*Les bouquinistes déposent leurs boîtes sur le parapet. Ces braves marchands d'esprit...* » (A. France « Le crime de Sylvestre Bonnard »).

EPITHÈTE

D'une manière générale une épithète est toute unité qui détermine un substantif ou un équivalent du substantif. Le plus souvent l'épithète est exprimée par un adjectif ou un participe passé, plus rarement - par un substantif avec la préposition « de » ou une proposition subordonnée.

«L'épithète sert à mettre en relief tel ou tel caractère de l'être ou de l'objet dont on parle» - d'après M. Grevisse. Celui-ci distingue trois sortes d'épithètes :

1. épithète de nature qui exprime une qualité permanente, essentielle d'un être ou d'un objet dont on parle, une propriété tenant à la nature de cet être ou de cet objet : eau pure, mer profonde;
2. épithète de caractère qui exprime une qualité vraiment distinctive et individuelle : un soldat courageux, un enfant espiègle;
3. épithète de circonstance qui indique une qualité actuelle et transitoire de l'être ou de l'objet désigné: une fillette riante; un visage pourpre.

C'est une classification plutôt lexico-grammaticale.

Tandis que la classification stylistique, d'après N.P. Pototskaïa, demande d'être complétée. Elle divise les épithètes en deux groupes, mais avec des subdivisions.

Le premier groupe - ce sont des épithètes neutres exprimant une qualité nominative précise : une table ronde, une femme blonde, un climat doux, etc. Mais prises au sens figuré les épithètes du premier groupe passent au deuxième.

un climat doux (I groupe)

un sourire doux (II groupe)

Ainsi, le deuxième groupe comprend les épithètes qui ont un élément d'appréciation.

joli, paresseux, magnifique etc.

Le deuxième groupe se divise à son tour en :

1. épithètes traditionnelles : *un regard profond, une rue déserte;*
2. épithètes individuelles:
E. Zola : «*il ne put résister au besoin douloureux*».

Le caractère des épithètes du deuxième groupe :

1. L'épithète peut être métaphorique : *une maison trapue, un homme anguleux* (on redonne à un être les qualités d'un objet ou à un objet les qualités d'un être.)

2. L'épithète peut être antonymique : (oxymore) : *une méchante bonté, un rire lugubre*
3. L'épithète peut exprimer des nuances différentes :
 - hyperbolique : *gigantesque, extraordinaire, etc.*
 - ironique : *un chevalier ignoble*
 - atténuante : *douceâtre, mignon, chétif.*

COMPARAISON IMAGEE

Quand on dit « *Il est fort comme son père* », c'est une comparaison exacte, constatation d'un fait. Mais si l'on dit « *Il est fort comme un boeuf* », c'est une comparaison imagée.

Ce procédé consiste à comparer un objet à un autre pour le représenter d'une manière spectaculaire ou pour en mettre en lumière quelque trait important. La comparaison imagée est souvent hyperbolique : l'exagération sert à souligner la qualité qui semble importante.

Une comparaison imagée établit un rapport de similitude entre des choses inanimées, entre des êtres inanimées, entre des êtres animés, entre des êtres vivants et des choses inanimés, entre l'abstrait et le concret.

Quant à sa forme, la comparaison peut être construite de différentes manières. Le plus souvent les termes d'une comparaison sont réunis :

- par la conjonction « comme »
- par le pronom « tel », l'adjectif « pareil » etc.;
- par les verbes « paraître, ressembler à, sembler, avoir l'air de » et autres;
- par les verbes « comparer, dire » et autres au conditionnel.

PERSONNIFICATION

La personnification est une variété de la métaphore. Ce trope consiste à attribuer à une chose inanimée les caractères des êtres animés. On attribue des qualités, des actions, des émotions qui ne sont propres qu'à un être vivant, aux objets, aux phénomènes de la nature, aux sentiments humains, aux notions abstraites, etc.

Quand on prête à un objet, pour une seule fois, un des caractères des êtres animés, la personnification n'est que partielle. Par exemple :

- « *Les bosquets maigres grelottent sous la pluie étemelle* » (F. Mauriac)
- Mais souvent la personnification est prolongée ;

« *L'Angleterre a été le berceau du sport. La boxe, le tennis, le golf sont tous des enfants anglais. Avec le temps ils se sont émancipés, ils ont voyagé; on leur a fait commettre des mésalliances* ». (P. Daninos)

La personnification peut être

1. traditionnelle : « *On imagine l'émotion qui régnait dans la ville* » (Aragon)
2. individuelle : « *Toute émeute ferme les boutiques, déprime les fonds, consterne la bourse, suspend le commerce, entrave les affaires* ».

La personnification du mot « émeute » traîne une série d'emplois métaphoriques de verbes, néologisme de l'auteur.

PERIPHRASE

La périphrase est un trope qui consiste à employer une circonlocution au lieu d'un mot ou d'un groupe de mots désignant directement l'objet ou le phénomène en question.

On relève des périphrases dans tous les styles de la langue française. Mais le nombre, la fonction et le type même des périphrases varient d'un style à l'autre.

Ce sont surtout la prose et la poésie qui offrent des périphrases les plus variées.

Les périphrases de cette espèce ont pour base l'exagération ou l'atténuation voulues : c'est-à-dire celui qui dit des choses peut être plus grossier et plus poli, peut choquer son lecteur ou au contraire peut lui épargner des troubles, des offenses, des injures.

L'exagération vient surtout d'un caractère individuel. « *Vous mentez* » au lieu de dire « *Vous n'êtes pas exact* », « *Il a crevé* » au lieu de dire « *Il est mort* » etc.

L'atténuation de l'énoncé est un élément de notre ligne de conduite: nous considérons meilleure une phrase moins blessante. Pour ne pas dire « Elle est laide » nous cherchons des équivalents : « *Elle n'est pas sympathique* », « *bien sûr, ce n'est pas une beauté* ».

Les tendances à exagérer ou à atténuer forment naturellement un nombre d'expressions idiomatiques : « *Je ne souffle pas mot* », « *Il se fait du mauvais sang* », « *Il n'y a pas âme qui vive ici* », etc.

Les périphrases imagées sont propres à la langue parlée.

HYPERBOLE

L'hyperbole est un trope consistant à mettre en relief une idée par l'emploi d'une expression qui va au-delà de la pensée, c'est une espèce de périphrase imagée.

Par exemple « un géant » pour un homme grand. D'après Bally, « c'est une figure de style, qui consiste à exagérer pour impressionner l'esprit, pour frapper l'imagination ».

Aucun des mots et expressions hyperboliques n'a d'emploi neutre. Tous, ils portent une nuance familière. La conversation est émaillée de formules hyperboliques: «*je meurs de faim (ou de soif)*», «*il y a un siècle (une éternité) que je ne vous ai pas vu*», etc.

Les épithètes hyperboliques abondent dans la langue parlée. Pour marquer l'approbation, l'admiration ou l'étonnement on emploie des adjectifs qui expriment la qualité suprême d'un être ou d'un objet, tels que «*affolant*», «*épatant*», «*renversant*», «*du tonnerre*» etc.; pour dire son mépris, sa désapprobation on use des adjectifs comme «*affreux*», «*détestable*», «*monstrueux*», «*mortel*», etc.

Des adverbes tels que «*extrêmement*», «*énormément*», «*follement*», qui sont du langage normalisé, ou «*bigrement*», «*bougrement*», «*drôlement*», «*rudement*», qui sont familiers ou populaires, viennent remplacer l'adverbe «très». P.ex. «*Elle est vachement jolie !*»

EUPHÉMISME

D'autre part la langue parlée est disposée à atténuer l'expression d'une pensée. Souvent, afin d'éviter d'évocation d'une réalité désagréable, on remplace un mot par un autre ou par une périphrase imagée.

Comparez, par exemple, les verbes et les périphrases usuelles employés pour «*être ivre*» : «*être gris*», «*être illuminé*», «*avoir son panache*», «*être dans les vignes du Seigneur*». Ce procédé connu sous le nom d'euphémisme, est propre à la langue parlée, qu'elle soit familière ou normalisée. On dira «*rendre le dernier soupir*» pour éviter le mot *mourir*.

LITOTE

Par délicatesse, par modestie, quelquefois ironiquement, on emploie aussi la litote, c'est-à-dire le procédé qui consiste en ce qu'on nie le contraire de ce qu'on veut faire entendre; on exprime une affirmation par la négation du contraire.

P.ex. «*Elle me laissait voir que je ne lui déplaisait pas* ». (Maurois).

ANTIPHRASE

La langue parlée emploie aussi l'antiphrase : on dit, ironiquement, le contraire de ce qu'on veut faire entendre. La situation ou le contexte, l'intonation déterminent le sens de l'expression. Une pointe ratée attire l'exclamation ironique « *Que d'esprit !* », on entend dire « *Beau spectacle* » à la vue de quelque chose de laid. Ou « *Quel courage !* » (pour dénoncer la lâcheté de quelqu'un).

IRONIE

Ironie est un trope qui consiste à employer un mot ayant ordinairement un sens défavorable. L'ironie prend souvent la forme de l'antiphrase. Par extension, le terme ironie s'applique à tout jugement qui exprime le blame sous la forme d'un éloge. Le contexte, les faits énoncés permettent d'en saisir le vrai sens.

Par exemple : « *Autrefois j'avais eu l'idée de réunir en un volume sous ce titre : « Leurs injures », un choix délicat des compliments que la critique m'avait adressés* ». (E.Zola).

Le mot « compliment » substitué par ironie à son antonyme « injures », y devient son synonyme.

OXYMORE

Oxymore c'est un procédé stylistique qui consiste à unir deux termes plus ou moins opposés par leur sens. La force expressive de ce procédé qui évolue toujours et prend des formes variées, réside dans l'inattendu apparente de cette «alliance de mots».

P.ex., « *Ça ne les empêchait pas de se détester le plus cordialement du monde* ». (Maupassant).

Des alliances inattendues de substantifs et d'adjectifs sont plus fréquentes : « *la férocité bonasse* » (Daudet)

« *une adroite maladresse* » (Maurois)

On cite également parmi les tropes :

- digression (se sont les paroles de l'auteur où il exprime son propre avis, ses impressions);
- allégorie (un jugement avec un contenu implicite imposé par le macrocontexte);
- symbole (se distingue de l'allégorie par son caractère imagé);

- leitmotif - un élément qui apparaît systématiquement sur un fragment de texte assez étendu.
- discours indirect libre – невласне-пряма мова

LES FIGURES

Le français dispose d'une série de moyens syntaxiques de mise en valeur, résultant de la structure même de cette langue. Mais il existe aussi des procédés de mise en relief qui se retrouvent dans des langues différentes et qui ont reçu le nom de figures. Les figures sont des procédés stylistiques où la syntaxe, le choix du lexique et l'intonation visent tous le même but, celui de la mise en lumière du même fait.

REPETITION

La répétition, le retour voulu d'un mot ou d'un groupe de mots est un procédé efficace de mise en relief logique et surtout affective. La répétition fait ressortir le mot voulu, change l'intonation, la phrase prend de l'expressivité.

L'anaphore et l'épiphore sont des cas particuliers de la répétition.

L'anaphore est une répétition voulue d'un mot ou d'un groupe de mots en tête de phrase.

Par exemple :

« *Ils sont libres et ne dansent plus .*

Ils sont libres et ils travaillent.

Ils sont libres et ils combattent ».

L'épiphore est une répétition d'un mot ou d'un groupe de mots en fin de phrases. Ainsi, dans la poésie de P. Eluard « Liberté » vingt strophes se terminent par les mots: « J'écris ton nom »:

« *Sur mes cahiers d'écolier,*

Sur mon pupitre et les arbres

Sur le sable, sur la neige

J'écris ton nom.

Sur toutes les pages lues,

Sur toutes les pages blanches,

Pierre, sang, papier ou cendre

J'écris ton nom»

Etc.

L'anépiphore est encore une variété de la répétition : le même mot ou le même groupe de mots se retrouve au début et à la fin d'une phrase.

«*O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour
Et la blessure est encore vibrante,
O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour»*

(P. Verlaine)

L'épanaphore est la répétition des mots terminant une proposition, au début de la proposition qui suit.

«... *J'arrache les masques et j'accuse.
J'accuse Pétain et sa bande..,* »

(Block « J'accuse Pétain »)

CONSTRUCTIONS PARALLELES

Les constructions parallèles servent de moyen à insister sur une ou plusieurs idées en les exprimant par les propositions (ou des groupes de mots) ayant une même structure syntaxique.

Voici encore un exemple de parallélisme suivi qui n'est brisé qu'à la fin de l'extrait: « *Quand un Anglais rencontre un autre Anglais, il lui dit: « Comment allez-vous ? » et il lui est répondu : « Comment allez-vous ? » Quand un Français rencontre un autre Français, il lui dit : « Comment allez-vous ? » et l'autre commence à lui donner des nouvelles de sa santé ».*

Le parallélisme de la syntaxe se retrouve dans des phrases à lexique tout différent.

« *Dea était la proscrite de la lumière, Gwynplaine était le banni de la vie ».
- Que la vie est belle! Que la nature est tendre!*

GRADATION

La gradation est un procédé qui consiste à disposer plusieurs mots proches par leur sens suivant une progression ascendante ou (plus rarement) descendante.

« *Ce qu'il faut nommer, selon les talents, la vogue, la mode, la réputation, la renommée, la célébrité, la faveur publique, ces différents échelons qui mènent à la gloire ...* » (Balzac)

ANTITHESE

L'antithèse est un procédé stylistique par lequel on souligne, en les rapprochant, l'opposition de deux mots. Dans le roman de V. Hugo « L'homme

qui rit », l'un des chapitres est intitulé : « Hier, rien. Aujourd'hui, tout », ce qui met en évidence le changement subit dans la destinée du héros.

« *En France, on exagère le moindre incident. En Angleterre, on minimise la plus grande catastrophe* ». (P. Daninos)

Les exemples cités réunissent l'antithèse à un parallélisme presque complet dans la syntaxe. Mais ce n'est pas obligatoire.

Questions d'autocontrôle

1. Dans quel but l'écrivain cherche-t-il les meilleurs moyens d'expression ?
2. Quelle est la différence entre les synonymes idéographiques et les synonymes stylistiques ?
3. Donnez la définition des tropes.
4. Montrez la différence entre la métaphore et la métonymie.
5. Donnez la classification des épithètes.
6. Quelles espèces de tropes connaissez-vous encore ?
7. Qu'est-ce que c'est que les figures ?
8. Nommez toutes les espèces de répétition et donnez des exemples.
9. Comment s'appelle le procédé qui consiste à disposer plusieurs mots proches par leur sens suivant une progression ascendante ou descendante ?
10. Donnez la définition de l'antithèse.

ANALYSE COMPARATIVE DES STYLES FONCTIONNELS DU FRANÇAIS ET DE L'UKRAINIEN

Les linguistes contemporains prêtent beaucoup d'attention à la nouvelle branche de la linguistique, la stylistique comparative, qui permet de relever les ressemblances et les différences stylistiques entre les langues. Il y a des phénomènes stylistiques communs à plusieurs langues (p. ex., l'emploi des mots au figuré). D'autre part, toute langue nationale présente des phénomènes stylistiques qui n'ont pas d'équivalents exacts dans une autre langue. La comparaison des ressources stylistiques de deux ou plusieurs langues fait l'objet de la stylistique comparative qui repose sur les données des stylistiques dites nationales.

Toute langue, à côté du style neutre, a trois styles essentiels : style de la communication publique, style parlé et style des belles lettres. Chacun de ces styles se subdivise à son tour en d'autres styles (le français et l'ukrainien ont leurs propres classifications des styles). Le système des styles de ces langues a beaucoup de commun mais en même temps diffère en ce qui concerne l'interpénétration et la netteté des limites entre ces styles.

1. CLASSIFICATION DES STYLES DU FRANÇAIS

Загаль- но- на- мова langue com- mune	Мова у художній функції Tonalité esthétique		Функціональні спеціалізації Spécialisations fonctionnelles			
	Літературно- правильна мова Bon usage	Мова художньої літератури Langue littéraire				
		Книжний стиль Langue écrite	Адміністратив- ний стиль Administratif	Науковий стиль Scientifique	Публіцистичний стиль Publiciste	
	Просторіччя, „неправильна мова” Langue vulgaire	Розмовний стиль Langue familière				
Просторіччя, „неправильна мова” Langue vulgaire	Просторіччя Langue populaire	жаргони jargons				
		Арго Argot				

2. CLASSIFICATION DES STYLES DE L'UKRAINIEN

Зага- льно- народна мова	Мова у художній функції		Функціональні спеціалізації			
	Книжний стиль		Науковий стиль	Публіци- стичний стиль	Офіційно- діловий стиль	Художній стиль
	Розмовний стиль					
	Релігійний (конфесійний) стиль					

Il est impossible de marquer des limites nettes entre les styles de la langue. On peut délimiter assez nettement le style écrit et familier dans les deux langues. Le style neutre se trouve à la charnière de ces deux styles en embrassant partiellement les deux et en se déplaçant dans des cas particuliers. Ainsi, dans la table suivante on voit très bien, qu'en français le style neutre (qui est la norme) approche du style écrit tandis qu'en ukrainien il approche du style parlé.

3. COMPARAISON DES STYLES DU FRANÇAIS ET DE L'UKRAINIEN

	Французька мова	Українська мова
Літературна мова	Книжний стиль (langue écrite)	Книжний стиль
	Нейтральний стиль (l'écrit-parlé) норма	Нейтральний стиль норма
	Розмовний стиль (langue familière)	Розмовний стиль
Просторіччя	Власне просторіччя (langue populaire)	Просторіччя
	Арго (Argot)	

Au sein de chaque style on peut distinguer la langue écrite qui peut se transformer en langue orale (un cours, une discussion). Le style parlé se divise en partie neutre en faisant partie du style neutre (dans ce cas il est employé dans la langue parlée et écrite) et en partie familière qui approche de la langue populaire. Le style parlé comprend aussi la langue populaire et l'argot qui se trouvent au-delà de la langue littéraire. En français le style familier est plus compliqué et plus mobile qu'en ukrainien en ce qui concerne le lexique parce que le français ne cesse de s'enrichir en mots de l'argot qui dans quelque temps perdent leur couleur argotique. Entre l'argot et la langue familière se trouve la langue populaire qui ne correspond pas complètement à la langue familière ukrainienne. Le style parlé français est proche de la langue populaire. Le terme même « langue populaire » a une signification plus large en français qu'en ukrainien.

En ukrainien aussi bien qu'en français on distingue non seulement les styles écrits mais aussi les styles parlés. Il est possible de dégager dans le style parlé ukrainien les sous-styles suivants: langue de tous les jours, style officiel, épistolaire et oratoire. En revanche, en français où ces sous-styles n'existent pas, on distingue la langue populaire, l'argot et les jargons qui existent à part tandis qu'en ukrainien ils font partie du style parlé.

En dernières décennies, la langue écrite est devenue moins dogmatique et moins rigide et en même temps plus flexible. D'autre part, la langue écrite, qui est la langue normalisée, acquiert les traits de la langue de tous les jours. Les changements des conditions et des moyens de communication grâce à Internet et à la communication téléphonique mobile ont entraîné des changements dans la langue en général. Le laconisme et la brièveté des messages sont préconisés pour quelques raisons : le temps limité pour transmettre un message et en même

temps son coût. En d'autres mots, il faut savoir rédiger un message en minimum de signes et en un temps minimal. Il est à noter que cette tendance n'est pas typique uniquement pour la langue écrite des supports électroniques. Au contraire, elle devient de plus en plus répandue dans la langue parlée. En commençant par l'argot professionnel, la minimalisation embrasse la langue parlée, pénètre dans la langue des mass-médias et devient la norme.

De nos jours beaucoup de mots d'origine anglaise pénètrent dans le français parlé. Ces emprunts d'anglais ont une connotation sémantique qui les met en valeur grâce à la popularité et au prestige de l'anglais. Tous les anglicismes ne conservent pas leur prononciation anglaise, les Français effectuant la « francisation » phonétique des emprunts anglais. Plusieurs sphères de la langue en commençant par le lexique officiel et en finissant par l'argot s'enrichissent au moyen des emprunts à l'anglais. Voici quelques exemples où on peut voir cette tendance à la minimisation : *le joint, un must, le walkman, cool, relax*.

Il est intéressant de signaler qu'en ukrainien parlé il apparaît de plus en plus d'anglicismes surtout dans la langue des jeunes, ce qui s'explique par l'influence de la culture américaine et d'Internet. Le français parlé possède plusieurs traits qui le diffèrent de l'ukrainien parlé. Avant tout, c'est son lien avec l'argot et la langue populaire. Outre l'argot spécial qui ne s'emploie que par un groupe professionnel restreint, il existe encore l'argot qui n'est pas lié à un groupe quelconque. Cet argot est très connu par les usagers, car il pénètre facilement dans la langue parlée.

Le style familier n'existe pas en ukrainien. Il n'existe qu'une sorte de langage familier qui se manifeste le plus souvent dans la langue de tous les jours et dans quelques textes des belles lettres. Celui qui parle ou écrit, le fait d'une manière dégagée et désinvolte. Les mots de l'argot existent, bien sûr, en ukrainien, mais ce ne sont que des mots isolés tandis qu'en français l'argot forme tout un système. Si les jeunes n'emploient que l'argot, les personnes âgées ne le comprennent pas du tout. En ukrainien il est possible de ne pas comprendre quelques mots mais on comprend l'idée générale.

Exemple : « *Tu viens avec nous, on va au cinoche, puis on va se bourrer/se prendre une cuite. Et après on va s'éclater en boîte. Pierre, le copain de Sylvie, prend sa bagnole, il va venir avec ses potes, mon frangin sera également de la partie et Sophie avec son Jules*

Se bourrer/se prendre une cuite : se saouler, boire trop

S'éclater : se défouler, s'amuser sans retenue

Un pote : un ami, un copain

– *Alors on bouffe? J'ai la dalle. (Alors on mange? J'ai faim).*

– *Ces godasse coûtent la peau des fesses. (Ces chaussures coûtent très cher).*

Si nous essayons de traduire ce morceau de texte, nous verrons qu'il n'est pas possible de trouver des équivalents ukrainiens pour les termes français.

Pour le mot « *cinoche* » on peut proposer « *кіношко* », pour « *se bourrer* » - « *нализатися* », « *s'éclater* » - « *відриватися* », « *bagnole* » - « *тачка* », « *un pote* » - « *друзяка* », « *frangin/frangine* » – « *братан/сеструха* », « *Jules* » - « *хлопець, коханий* ». Cependant on voit tout de suite que la plupart de ces mots n'ont pas la même couleur stylistique qu'en français.

En ce qui concerne la forme écrite de la langue française parlée, elle possède plusieurs néologismes liés à Internet, notamment les chats et les forums. La nécessité de transmettre brièvement le plus d'informations a abouti à l'apparition de « *la langue des textos* » (мова смс). En voici quelques exemples :

A ++ à plus plus – à bientôt

BJR – bonjour

@2M1 – à demain

BSR – bonsoir

A12C4 – à un de ces quatre

CB? – ça baigne?

AMA – à mon avis

D100! – descend!

BAP – bise aux petits

GF1 – j'ai faim

Je VTD – je vais t'aider

K7 – cassette

Kdo – cadeau

KRS – caresse

MDR – mort de rire

RV – rendez-vous

SLT – salut

TKI – t'es qui?

TV1? – tu viens?

TVB? – tu vas bien?

Pour former de telles expressions on tient compte des particularités de la prononciation des mots français. Ce phénomène n'est pas possible en ukrainien parce qu'en ukrainien on ne peut pas d'abréger des expressions entières en mots courts.

En ukrainien la différence entre les styles neutre, scientifique et celui des belles lettres est plus marquée qu'en français. En revanche, en français cette différence est plus visible entre la langue écrite et parlée. Cependant à l'heure actuelle la langue parlée pénètre de plus en plus souvent dans la langue écrite, plusieurs mots qui ne faisaient pas partie de la langue normalisée sont assimilés par la langue écrite. La distance entre la langue écrite et parlée se réduit.

Le style scientifique en français et ukrainien ne diffère presque de rien. Dans les deux langues il remplit les fonctions de la systématisation, de la

connaissance du monde, il sert à exposer les résultats des recherches, prouver des théories, argumenter des hypothèses, classifier, expliquer des phénomènes, systématiser les connaissances et présenter les données scientifiques à la société. Les signes particuliers du style scientifique sont : objectivité, suite logique, généralisation, univalence, exactitude, laconisme, analyse, synthèse, argumentation, explication des causes et des conséquences, conclusion, une grande quantité de termes spéciaux de différents domaines de la science, citations, références.

Voici un exemple du style scientifique :

La molécule de méthane est une molécule à structure tétraédrique. Le centre du tétraèdre est occupé par l'atome de carbone tandis que les sommets du tétraèdre sont occupés par les atomes d'hydrogène.

Молекула метану – це молекула з тетраедричною структурою. У центрі тетраедру знаходитьться атом вуглецю, а на вершині тетраедру знаходяться атоми водню.

Le style scientifique en français se distingue le moins nettement du style neutre et de celui des belles lettres. Le discours français scientifique est plus imagé, il approche de la langue des belles lettres. D'autre part, la terminologie spéciale française diffère moins du lexique neutre que la terminologie ukrainienne ce qui s'explique par le fait qu'elle se forme par voie de modification du sens des mots usuels. Cela crée des conditions pour la transposition inverse des termes des styles spéciaux dans le vocabulaire neutre ce qui efface partiellement les limites entre les styles différents. Les termes scientifiques, techniques, médicaux pénètrent dans le style publiciste et parlé. A titre d'exemple on peut citer quelques termes médicaux qui se sont enracinés dans l'économie : *hémorragie (reflux des capitaux), amputation (réduction, retranchement), asphyxie (stagnation, réduction)*.

Le style publiciste du français et de l'ukrainien diffère beaucoup, surtout en ce qui concerne le vocabulaire. De nos jours l'emploi du lexique parlé et de l'argot dans les articles français sur la vie politique et sociale n'est pas rare alors que la presse officielle ukrainienne est plus conservatrice. Dans la presse française parfois même les éditoriaux ne sont pas dépourvus d'éléments d'estimation et modaux. Le style publiciste dans toutes ses formes de son emploi (les journaux, les revues, les discours) est le premier à fixer des néologismes et des calques dans le vocabulaire politique.

Le style officiel ou administratif du français est caractérisé par la documentalité, la stabilité, le laconisme, la netteté, la logique de l'exposé, la standardisation de plusieurs expressions, l'absence presque complète du caractère imagé et émotif, l'emploi des formes impératives et impersonnelles. Le vocabulaire est le plus souvent neutre et est employé au sens propre. On emploie la terminologie spéciale et des constructions syntaxiques spéciales, notamment des clichés. Il est à noter qu'en français ces clichés jouent un rôle

très important en français, surtout dans la correspondance des affaires. Ils sont employés aussi en ukrainien mais dans la forme plus libre. P. ex., dans la correspondance des affaires on emploie des formules de politesse traditionnelles : *Veuillez agréer/Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame/Cher Docteur, mes sentiments les plus distingués/l'assurance de mes sentiments respectueux/l'expression de ma considération distinguée/de toute ma reconnaissance.* (Приміть, пане/пані/лікарю, мої найкращі почуття/усю мою повагу/мою щиру вдячність). Les formules diffèrent en fonction des relations entre les correspondants. En ukrainien dans la lettre des affaires on s'adresse à son correspondant: *Шановний, -а, вельмишановний, -а* et on exprime sa gratitude à la fin: *З повагою, дуже вдячний...* de la façon plus laconique qu'en français. Les exemples suivants nous l'illustrent très bien :

En français :

*Laboratoires
PHYDOC
28, place des Tilleuls
88200 REMIREMONT*

*Mlle Christine Bertherault
47, rue V. Hugo
88210 REMIREMONT*

Remiremont, le...

Mademoiselle,

Nous avons examiné avec attention la letter par laquelle vous sollicitiez un emploi de secrétaire dans notre maison. Malheureusement, d'autres candidates présentaient un profil plus conforme à ce que nous cherchions. Dans le cas où un autre poste viendrait à se libérer, nous conservons votre nom dans notre fichier. Nous vous retournons votre curriculum vitae.

Veuillez agréer, Mademoiselle, avec nos regrets, l'expression de nos sentiments distingués.

En ukrainien :

Шановний абоненте!

Товариство з обмеженою відповідальністю „Вокар-Телеком” повідомляє Вас, що наше товариство припиняє надання послуг доступу до мережі Інтернет. У зв’язку з цим просимо Вас починаючи з 1 березня 2020 року звернутися до абонентського відділу нашого підприємства для

проведення звірення рахунків та розірвання угоди про надання послуг доступу до мережі Інтернет за адресою: м. Харків, пр-т Науки, 40.

З повагою

Директор ТОВ „Вокар-Телеком”

Вотрин О. Г.

En examinant ces exemples on voit bien que les deux lettres sont caractérisées par une attitude respectueuse envers les correspondants. En plus, dans la correspondance des affaires française, la présentation de la lettre, l'indication de l'expéditeur et du destinataire et de la date de la lettre comptent beaucoup. Dans la correspondance ukrainienne il est d'usage d'indiquer l'adresse sur l'enveloppe.

Quand il s'agit du style des belles lettres il vaut mieux parler du style d'auteur ou du style individuel, parce que la littérature contemporaine est chargée de lexique familier. C'est pourquoi on ne peut pas dire que la langue des belles lettres est neutre. En général, il est difficile de définir son style.

Le style individuel est un système des faits d'expression d'un écrivain qui le distingue des autres écrivains. Le style d'un écrivain reflète sa conception et sa perception du monde au moyen des faits d'expression.

Les exemples du style :

1) *L'homme me dit qu'il s'appelait monsieur Saito. Il me conduisit à travers d'innombrables et immenses salles, dans lesquelles il me présenta à des hordes de gens, dont j'oubliais les noms au fur et à mesure qu'il les énonçait. Il m'introduisit ensuite dans le bureau où siégeait son supérieur, monsieur Omochi, qui était énorme et effrayant, ce qui prouvait qu'il était le vice-président.*

Чоловік сказав мені, що його звуть пан Сайто. Він провів мене незліченними та величезними кімнатами, в яких він представив мене юрбам людей, чиї імена я забувала по мірі того, як він іх промовляв.

Потім він завів мене у кабінет свого начальника, пана Омоші, який був кремезний та страшний, що й доводило, що він був віце-президентом.

2) *Le ciel étoilé. Nuit sereine. Les astres scintillent. Leur scintillement murmure des paroles mystérieuses. Tout à coup, deux de ces étoiles prennent un développement étrange et deviennent énormes ; et comme si les lorgnettes des spectateurs étaient changées en télescopes magiques, tous ils entendent les mots de deux globes monstrueux. (V. Hugo. Les fantômes de Jersey).*

Зоряне небо. Ясна ніч. Сяють зорі. Їхнє мерехтіння шепоче таємничі слова. Рантом дві з цих зірок починають дивно зростати та стають величезними; і, ніби біноклі глядачів перетворилися на магічні телескопи, вони всі чують слова двох величезних куль.

Il est à signaler que bien que V. Hugo ne soit pas notre contemporain nous pouvons parler du style individuel de l'écrivain.

Les dernières années les stylisticiens ukrainiens distinguent le style religieux comme un style à part. En français ce style n'existe pas.

Ayant examiné les styles fonctionnels du français et de l'ukrainien, nous en venons à la conclusion que ces langues ont non seulement des différences mais aussi des traits communs. Le problème de l'étagement des styles fonctionnels est un des plus grands problèmes de la stylistique. Des stylisticiens différents donnent différentes classifications des styles fonctionnels. Il y a des styles que certains linguistes considèrent comme autonomes et il y en a d'autres qui ne sont que des sous-styles pour les autres. Dans les deux langues il existe une division nette des styles parlé et écrit. Il est évident qu'il y a des différences entre les styles fonctionnels du français et de l'ukrainien dans le style parlé et publiciste. Le style parlé du français est beaucoup plus hétérogène et se développe plus vite. Il s'enrichit en lexique argotique et subit l'influence de la culture anglo-américaine et arabe.

STYLES LITTERAIRES. DEFINITION DU STYLE LITTERAIRE

En stylistique, toutes les tentatives de définir la catégorie du style littéraire sont centrées sur le style d'auteur qui a toujours été et reste l'objet principal de cette science. Le style d'auteur est étudié soit au niveau d'une seule oeuvre, soit au niveau d'une série ou de tout l'ensemble d'oeuvres d'un artiste. Or, un même principe est applicable aux deux perspectives de recherches. Il existe quelques conceptions du style littéraire.

CONCEPTION LINGUISTIQUE DU STYLE LITTERAIRE

Les débuts de la stylistique littéraire sont en France étroitement liés à la conception de Charles Bally, ce qui implique une approche purement linguistique du style.

Cette approche privilégie les moyens d'expression employés dans une oeuvre littéraire et fait naître la conception du style qui reste jusqu'à présent très répandue : le style est alors défini comme le choix et la mise en oeuvre des moyens d'expression à des fins littéraires. C'est-à-dire cette définition fait ressortir surtout l'action que le style de l'auteur exerce sur le destinataire. Si cela est suivi d'une approche formelle et purement descriptive d'une oeuvre littéraire, l'étude du style se transforme en simple inventaire des moyens lexico-grammaticaux employés par l'écrivain pour (influencer) impressionner le lecteur. Il s'agit alors de la confusion du style littéraire avec la langue. Ce qui a été jugé inadmissible par les linguistes français G. Antoine, M. Riffaterre et d'autres.

CONCEPTION GENETIQUE (EXPRESSIVE) DU STYLE LITTERAIRE

C'est dans le cadre de la conception génétique de l'oeuvre littéraire qu'on a cherché à dégager l'intégrité interne (les représentants: Spitzer, Mauron, Guiraud, etc.) Les chercheurs et écrivains contemporains ont mis au premier plan de l'étude génétique du style son aspect expressif, extériorisant le psychisme de l'auteur.

Cette définition est opposée à la conception du style précédent qui privilégie non son aspect génétique, expressif mais l'action qu'il exerce sur le destinataire. Par la suite, on a souvent rattaché l'idée d'extériorisation, principe essentiel de la conception génétique, à l'écart des moyens d'expression employés dans une oeuvre par rapport à la norme de la langue. Cela découvre une certaine contradiction dans la conception génétique qui, d'une part, tend à dépasser le texte pour trouver les facteurs psychologiques définissant sa spécificité, mais, d'autre part, l'associe, comme cela se fait dans la première approche, à l'emploi particulier de la langue.

Or, la langue ce n'est pas encore toute l'oeuvre littéraire qui comprend avant tout la vision artistique d'un écrivain, son univers imaginaire, avec ses idées, ses illusions et ses caractères. Il est vrai que ce monde est organisé dans un tout esthétique, saisi comme tel par les lecteurs, grâce à sa manifestation linguistique. Cette entité de l'oeuvre littéraire, à la fois psychique et matérielle, pose devant nous le problème de son étude complexe dépassant le cadre d'une analyse purement linguistique.

CONCEPTION COMPLEXE DU STYLE LITTERAIRE

Les grands philologues du XX siècle ont maintes fois insisté sur l'impossibilité de rendre compte de la nature du style littéraire en se limitant exclusivement à l'étude de la langue d'une oeuvre d'art.

La philologie française se tourne aussi de plus en plus vers une analyse complexe des œuvres littéraires.

Ce qui constitue la base épistémologique de la conception complexe du style, c'est la reconnaissance du fait que l'oeuvre littéraire n'est pas un simple produit discursif, pareil à tous les autres produits de l'activité langagière, mais représente en premier lieu une œuvre d'art résultant d'une activité esthétique.

En réalité, le style commence par le choix (consent ou inconscient) des thèmes, de la problématique, des idées et de la tonalité esthétique de l'oeuvre (tonalité héroïque, épique, tragique, humoristique, satirique, etc.), il se révèle dans l'agencement des épisodes de l'intrigue, c'est-à-dire dans la construction

du sujet, dans la présentation spécifique des personnages, dans la disposition particulière et l'interdépendance des unités textuelles à savoir dans la composition discursive, enfin, dans le système des procédés expressifs qui la réalisent. Tout cela matérialise l'univers imaginaire de l'artiste qui résulte d'une transformation créatrice du monde réel dans sa conscience.

Le style d'une oeuvre littéraire n'est donc pas réductible à un langage spécifiquement employé, il caractérise l'oeuvre dans sa totalité et dans la relation réciproque de toutes les composantes. Etant donné que la spécificité de cette relation relève toujours de l'effet esthétique visé par l'artiste, nous pouvons formuler la définition suivante : le style littéraire est un mode particulier de réaliser la fonction esthétique par un système de représentation artistique.

Cette définition tient compte de l'aspect dynamique du style lié à la fonction de la littérature dans le système de relations formant l'activité esthétique : réalité - écrivain - oeuvre - lecteur.

La définition générale du style doit être concrétisée lorsqu'il s'agit de ses variétés, ce qui pose le problème de la typologie des styles littéraires.

TYPOLOGIE DES STYLES LITTERAIRES

L'intention esthétique de l'artiste est à l'origine de la fonction esthétique d'une oeuvre. Le mode de réalisation de la fonction esthétique implique toute la « technique littéraire » : à partir de l'organisation de l'univers artistique et des principes compositionnels généraux et en finissant par les moyens linguistiques employés dans le texte. L'étude des manifestations typiques de cette fonction permet de dégager quelques variétés du style littéraire.

1. Styles des mouvements (courants) littéraires : (classique, romantique, réaliste)
2. Styles des genres littéraires.
3. Styles individuels ou styles d'auteur qui se subdivisent en :
 - Style d'auteur propre à un ensemble de ses oeuvres
 - Style d'une oeuvre littéraire

Ces catégories stylistiques sont entre elles en relation de genre à espèce, de général à particulier, chaque nouvelle subdivision concrétisant et individualisant la précédente.

C'est ainsi que le style d'un mouvement littéraire peut être inclu dans une catégorie plus globale, celle des styles fonctionnels dont il est une manifestation particulière par rapport au phénomène général.

Le style du réalisme, p.ex., contient, outre les traits généraux, les caractères particuliers du réalisme qui le distinguent d'autres mouvements littéraires ;

principe de la vraisemblance et du caractère type. L'emploi le plus large du contraste renforcé par l'hyperbole caractérise le romantisme; en effet, le romantisme cherche à représenter des phénomènes extraordinaires, hors ligne. Le contraste dans le réalisme est moins marqué, plus dissimulé et plus difficile à révéler, L'oeuvre des romanciers réalistes est marqué par la recherche des relations de cause à effet et de la détermination socio-historique dans la peinture des caractères, ce qui fait que l'homme y apparaît dans toute la complexité de ses traits positifs et négatifs. A titre d'exemple, on peut citer « Boule de Suif » de Maupassant.

Les styles des genres littéraires ont également des caractères plus particuliers qui différencient ces genres. Non seulement le genre au sens étroit de ce terme (lyrique, satirique etc.) mais aussi des catégories littéraires plus globales (drame, roman, nouvelle, etc.). Le genre proprement dit y apporte une différenciation supplémentaire. Il existe quelques genres romanesques : roman d'aventures, roman satirique, roman de science-fiction ou fantastique, roman policier, roman psychologique ou d'analyse, roman-fleuve, etc., dont chacun présente ses caractères stylistiques particuliers.

Le style individuel propre à une série d'oeuvres d'un même écrivain se caractérise par les traits généraux d'un mouvement littéraire auquel il appartient, d'un genre qui réunit la série en question et par des traits spécifiques qui relèvent de la manière créatrice de l'auteur.

Enfin, le style d'une oeuvre littéraire, c'est la notion la plus concrète dans notre typologie. Ce style contient les traits généraux de toutes les catégories stylistiques et les caractères individuels qu'on trouve dans le texte étudié.

Les styles des mouvements, des écoles et genres relèvent essentiellement de la critique littéraire, tandis que la stylistique, traditionnellement, a pour objet les styles d'auteurs étudiés soit sur un ensemble de texte, soit au niveau d'une seule oeuvre.

Questions d'autocontrôle

1. Donnez la définition du style littéraire.
2. Quelles sont les conceptions du style littéraire ?
3. Classifiez les styles littéraires.

METHODES ET PROCEDES D'ANALYSE TEXTUELLE

La philologie française se caractérise par une grande diversité de courants et tendances dans le domaine de recherches littéraires. On distingue cinq approches générales de l'oeuvre littéraire :

1. approche génétique non structurale
2. approche génétique structurale

3. approche immanente
4. approche perceptive
5. approche complexe

Chacune de ces approches présente, à son tour, un grand nombre de méthodes et procédés.

Mais malgré cette diversité on arrive toujours à dégager un postulat méthodologique général qui prédomine dans telle ou autre théorie.

Toutes les recherches génétiques ont ceci de commun que le texte y est examiné dans l'optique de la relation « auteur - oeuvre littéraire », à savoir à travers le prisme de sa genèse, ou de création. Les variétés de l'analyse génétique sont différenciées, premièrement, selon les conceptions de «l'auteur», deuxièmement, selon les méthodes et procédés de cette interprétation.

APPROCHE GENETIQUE NON STRUCTURALE DES OEUVRES LITTERAIRES

L'explication de texte officiellement recommandée dans l'enseignement français doit faire preuve de l'érudition du chercheur, on l'analyse sans détacher la forme du fond, on essaie d'expliciter les intentions de l'auteur et diverses nuances qui échappent à une lecture ordinaire.

F.G.Castex dans son livre « L'explication littéraire d'un texte français » formule deux règles obligatoires qui semblent constituer une base méthodique de tous les types de l'explication de texte: c'est la nécessité 1) de faire appel aux sources biographiques liées à l'intention créatrice de l'auteur et 2) d'étudier diverses variantes de l'oeuvre.

S. et H.Auffret accordent beaucoup d'attention à l'élaboration théorique d'une méthode de commentaire composé, en soulignant spécialement la nécessité d'étudier le fond et la forme «conjointement et non séparément» : « L'étude du sens est inséparable de l'étude du son ».

L.Geslin propose une méthode d'explication de texte en quatre temps qui commence par une lecture expressive (premier temps) et se termine par un jugement de valeur qui consiste à apprécier les caractères généraux du texte (deuxième temps). Les deux temps intermédiaires - explication mot à mot de tous les éléments importants (troisième étape) et explication phrase à phrase révélant l'enchaînement des idées (quatrième étape) - sont organisés selon le principe de l'agrandissement graduel du texte dans l'analyse.

On trouve une base théorique très large et scientifiquement argumentée dans les ouvrages de P.Theveau et J.Lecomte qui prennent en considération toutes les composantes de l'oeuvre littéraire: à partir de l'intention esthétique et

la tonalité générale qui en découle immédiatement, en passant par sa composition littéraire et discursive et en finissant par son niveau langagier. La méthode d'analyse de ces auteurs pourrait être qualifiée de complexe.

«La Psychologie des styles» de H.Morier, c'est l'étude des styles littéraires à travers les caractères psychologiques des écrivains. Morier établit une classification de caractères rattachée à l'étude de la personnalité créatrice. Il distingue huit types basés sur des traits universels: 1) caractères faibles; 2) caractères délicats; 3) caractères équilibrés; 4) caractères positifs; 5) caractères forts; 6) caractères mixtes; 7) caractères raffinés; 8) caractères déficients.

Chaque type correspond à quelques styles selon la différenciation psychologique de ce caractère et les traits particuliers des œuvres littéraires dus à la personnalité de l'artiste. G.Flaubert est classé parmi les caractères équilibrés, A.France - également, Stendhal et Balzac - déficients.

APPROCHE GENETIQUE STRUCTURALE

Ce genre d'analyse a pour but de découvrir le pivot compositionnel de l'œuvre autour duquel s'organise tout le texte.

Ce sont l'étude statistique des œuvres littéraires d'après l'écart quantitatif, la théorie des champs stylistiques de P.Guiraud, la méthode de L. Spitzer et les interprétations psychanalytiques de G. Bachelard et de Ch. Mauron qui représentent le mieux l'approche génétique structurale en se basant sur les données statistiques.

L'analyse statistique de la langue des œuvres littéraires (car elle se rapporte à la langue seule) a pour but d'établir des écarts quantitatifs. On distingue deux types d'écarts quantitatifs : les mots thématiques (les mots thèmes) ou les mots les plus fréquents dans le lexique d'un artiste (par rapport à la fréquence de son vocabulaire), et les mots clés ou les mots dont la fréquence dans un lexique individuel dépasse celle du langage commun.

Les mots thèmes et les mots clés établis à l'aide d'une analyse statistique sont considérés comme les caractères stylistiques les plus importants.

L'inconvénient principal de l'analyse statistique en stylistique consiste à négliger tout un système de relations intermédiaires entre le lexique et la psychologie de l'artiste..

Le détournant de l'analyse des mots clés isolés, P.Guiraud propose un autre procédé de leur incorporation aux études littéraires.

Il s'agit de sa théorie des champs stylistiques où les mots clés apparaissent dans l'ensemble de toutes les relations lexico-sémantiques qui forment le système d'un *idiolecte*. « Sous le nom de champs stylistiques, écrit-il, j'ai essayé de définir une méthode qui permette de reconstruire la langue de

l'oeuvre, car toute oeuvre est univers verbal autonome ». Le vocabulaire est réparti par l'analyse en groupes sémantiques dont les relations réciproques forment un champs stylistique. «Fleurs du Mal» - Ciel, Enfer, Terre, Vie, Rêve.

Les recherches psychanalytiques en stylistique et critique littéraire ont ceci de commun qu'elles s'inspirent toutes du principe selon l'inconscient et le subconscient qui régissent le comportement de l'individu et, respectivement, la création littéraire,

Ce courant remonte aux idées de Sigmund Freud. Les représentants : Gaston Bachelard et Charles Mauron.

Mauron affirme, p.ex., non sans raison, que des associations obsédantes de mots remontent, aux images de l'inconscient. Mauron trouve que les mots se réunissent dans les groupes associatifs (selon leurs nuances affectives). Les mots apparentés : *mort* : *suicide, tombeau, tison*; *combat* : *sang, tempête, casque, guerrier*; *grandeur* : *royal, impératrice*.

Il établit des réseaux pareils dans les oeuvres de Mallarmé, Baudelaire, Nerval, Valéry. C'est la première étape de l'analyse. La seconde consiste à révéler les modifications des réseaux associatifs dans toutes les oeuvres de chaque artiste ce qui aboutit au mythe personnel. En dernier temps les résultats de ces analyses sont comparés avec la vie de l'écrivain.

La méthode de Léo Spitzer est, d'une part, étroitement associée à l'approche génétique, et d'autre part, marque une étape importante dans la recherche de leur organisation interne, structurale. Le plus précieux dans la démarche analytique de Spitzer c'est la recherche de la cohésion interne d'une oeuvre littéraire. Cela implique quelques principes théoriques présents dans toutes ses études littéraires.

D'abord c'est la nécessité de réconcilier l'analyse linguistique et celle des oeuvres littéraires au sein d'une étude philologique. Ensuite, l'idée que l'oeuvre littéraire est un tout au centre duquel on trouve l'esprit de son créateur, que cette cohésion interne, ce n'est pas seulement la langue qui l'assure, mais aussi la motivation esthétique, l'intrigue et tous les éléments de la composition littéraire.

L. Spitzer a créé une procédure analytique qu'il appelle « le cercle philologique », ou « la méthode circulaire » - « le trajet qui va du langage et du style à l'esprit ». En lisant attentivement le texte d'un auteur, l'analyste s'arrête sur un détail de l'expression individuelle et si cet emploi s'avère fréquent dans l'oeuvre étudiée, il cherche « un dénominateur commun » des cas analogues qui marque l'individualité de l'écrivain. Spitzer insiste sur l'impossibilité d'appliquer rigoureusement ce procédé aux oeuvres d'art, « pas à pas », comme il le dit. D'abord, parce que le premier pas, à savoir le choix d'un détail particulier ne peut pas être revu, et tous les autres en dépendent et ensuite le talent et l'intuition du chercheur sont inséparables de cette méthode.

APPROCHE IMMANENTE DES OEUVRES LITTERAIRES

Quand le texte littéraire est étudié en lui-même et pour lui-même, indépendamment de sa création et de sa perception, comme une donnée linguistique close, fermée, nous sommes en présence d'une approche immanente au sens strict de ce mot.

L'approche immanente d'une oeuvre littéraire présente une grande diversité de tendances où il faut distinguer en premier lieu la description linguistique structurale, la sémantique structurale et la sémiotique littéraire. Actuellement la description linguistique structurale qui sont entièrement basée sur le principe des équivalences et des oppositions sonores, lexicales et grammaticales semble dépassée, mais c'est elle à travers la sémantique structurale du texte, qui est à l'origine de la sémiotique littéraire.

L'étude d'un texte littéraire du point de vue de la sémantique structurale est avant tout liée au nom de A.J. Greimas. En analysant une oeuvre littéraire Greimas part de l'unité minimale de sens, du sème, en passant graduellement à des unités de sens plus complexes. Cette démarche qui tient compte des niveaux de sens différents ouvre des perspectives nouvelles pour la sémantique linguistique et pour une interprétation logique des textes littéraires. Mais ce type d'analyse se détourne de la spécificité artistique d'une oeuvre littéraire qui n'est pour Greimas qu'un objet logico-sémantique.

La sémantique structurale est à juste titre considérée comme une des sources de la sémiotique.

Quand l'oeuvre littéraire toute entière est traitée comme un système de signes spécifiques, nous passons dans le domaine de la sémiotique littéraire. Elle est étroitement liée au structuralisme linguistique. Les modèles de la langue sont tour à tour appliqués à l'analyse des textes littéraires. Ces liens se font voir dans la manière dont la sémiotique aborde le problème du sens et de la forme: la sémiotique s'attache à l'étude de la forme et non de la «signification» ou «valeur» en terme de

E. de Saussure. Ce n'est pas le sens, la signification qui l'intéresse, mais leurs diverses manifestations. Malgré ces postulats communs la sémiotique littéraire n'est pas homogène. Elle se divise en deux grands types : sémiotique structurale et sémiotique textuelle (ou intertextuelle) qui sont opposées l'une à l'autre d'après les principes: objectivité/subjectivité, étude statique/étude dynamique. La sémiotique structurale étudie le discours littéraire comme une catégorie générale, comme un type d'organisation textuelle de la parole, un invariant structural par rapport auquel des œuvres concrètes sont des variantes. La sémiotique textuelle, par contre, s'attache à l'interprétation d'un texte donné, plus exactement à sa «lecture» s'appuyant sur sa perception subjective détachée de sa structure interne. Pour la

sémiotique structurale le texte est une structure, un objet, pour la sémiotique textuelle – structuration, travail, jeu, ce qui introduit l'approche dynamique de ce phénomène.

APPROCHE PERCEPTIVE DES OEUVRES LITTERAIRES

Quand l'analyse d'un texte littéraire adopte la perspective du lecteur et met au premier plan la relation « texte-récepteur », nous sommes en présence d'une approche perceptive des œuvres.

Cette approche est devenue très populaire en France dans les années 60 avec l'influence de R. Jakobson et la formation de la stylistique des écarts de la norme qualitative qui en résulte.

Voilà quelques principes qui ont servi de base à la stylistique des écarts.

- le langage artistique est diamétralement opposé au langage courant, quotidien
- cette opposition est liée à l'idée d'une perception particulière du langage artistique
- si le langage courant n'est perçu que pour le contenu, le langage artistique est aussi perçu pour lui-même : il arrête l'attention du lecteur par sa forme en détruisant l'automatisme de la perception du discours, cette désautomatisation («відсторонення» – Шкловський), constitue le trait essentiel du texte littéraire.

M. Riffaterre, romaniste américain universellement connu, a proposé une conception stylistique originale. Il fait appel au critère de la perception du lecteur pour dégager les faits de style dans le texte. Les catégories principales de la stylistique de Riffaterre sont : « fonction stylistique », « imprévisibilité », « contraste et opposition », « contexte stylistique », « procédé de style » et « convergence ».

Le texte pour lui c'est un paragramme sémantique qu'il étudie à l'aide d'une unité appelée «sème». Cette unité se répète dans des formes différentes qui assurent par ces transformations lexicales le déroulement sémantique du texte, C'est ce qui constitue l'essence de la «surdétermination».

ANALYSE COMPLEXE

La formation, en France, de l'approche complexe est étroitement liée au nom de G. Antoine. («La stylistique française. Sa définition, ses buts, ses méthodes». Revue de l'Enseignement sup. 1959. N1. « Vis-à-vis ou le double

regard critique». P. 1982), un des rares savants resté fidèle à la stylistique dont il défend les positions dans son «vis-à-vis...». Antoine démasque «les pièges d'une critique indimensionnelle autoritaire... » Ces pièges se résument essentiellement à ceci :

- le désir d'apporter à ce domaine un esprit de rigueur scientifique pousse les chercheurs à emprunter des termes à d'autres disciplines, ce qui entraîne une confusion;
- le second danger vient de la linguistique structurale : le structuralisme impose la grille de ses schémas aux complexités multiformes du style;
- l'application des mêmes modèles et des mêmes schémas à des œuvres littéraires différentes sous-estime leur individualité et leur caractère esthétique.

Antoine s'oppose à cette schématisation. Il définit sa propre méthode dont l'essentiel consiste à tenir compte de la relation réciproque «des quatre éléments qui concourent au scénario de la littérarité : le réel; l'auteur, le lecteur, le texte, c'est-à-dire l'objet stylistique proprement dit».

Cette définition embrasse tous les chaînons de l'activité esthétique en privilégiant le texte comme objet propre de l'analyse stylistique, tandis que ses rapports avec les autres éléments sont pris en considération dans la mesure où ils éclairent l'œuvre.

Dans les années 80 les chercheurs français prennent conscience de l'extériorité des modèles linguistiques et autres par rapport à la nature de l'œuvre littéraire. L'étude de chaque texte a besoin de procédés appropriés. Ces procédés doivent rendre compte de l'œuvre littéraire comme d'un objet esthétique dans sa totalité.

LE SCHEMA DE L'ANALYSE PLURIDIMENSIONNELLE COMPLEXE

I. Les facteurs extratextuels (ceux qui influencent la création artistique).

L'appartenance de l'auteur à un milieu social, à une idéologie, à un mouvement littéraire ou une école littéraire; quelques détails de sa biographie liés aux conditions historiques et familiales de son activité créatrice, c'est-à-dire la conception du monde de l'écrivain : système de vues, de notions et de représentations sur la réalité; son «crédo esthétique », ses idées sur l'art.

La caractéristique de son œuvre toute entière.

L'appartenance au style littéraire.

II. La structure de l'œuvre concrète (où est pris notre texte)

III. La caractéristique du texte à analyser.

1. L'ambiance où se passe l'action, la description de la réalité historique, le fond socio-historique.
2. Le sujet : le cours des événements, l'arrangement des épisodes de l'intrigue.
3. Les personnages comme incarnation du type social ou psychologique, c'est-à-dire des caractères.
4. L'idée principale (l'idée maîtresse) du texte à analyser.
5. La composition du texte ; on commence par l'exposition, on passe à l'intrigue, l'action va croissant jusqu'à la culmination - le plus haut degré dans le conflit; enfin, viennent des épisodes qui résolvent ce conflit amenant une conclusion - le dénouement.
6. Styles de l'énoncé : narration, description, dialogue, monologue, accumulation, digression.
7. L'étude du lexique du texte.
 - Appartenance au style fonctionnel;
 - Mots appartenant à des terminologies spéciales;
 - Lexique de la langue parlée .
 Mots appartenant aux différentes couches du vocabulaire : mots vieillis, néologismes, mots de l'argot, dialectismes, emprunts aux langues étrangères.
8. Etude stylistique du texte.
 - Choix de moyens d'expression : tropes, figures.
9. Particularités de grammaire.

Fonctions stylistiques de différentes parties du discours.

Fonctions stylistiques de l'ordre des mots : inversion, mise en relief et d'autres.

Questions d'autocontrôle

1. Nommez cinq approches générales de l'oeuvre littéraire.
2. Caractérissez en bref chacune de ces approches.
3. Parlez en détails de l'analyse complexe.

SOMMAIRE

Stylistique. Généralités. Aperçu historique.	
Objet d'étude de la stylistique. Principe et méthodes des recherches.	
Valeur stylistique	3
Objet de la stylistique contemporaine.	
Les branches et leur problématique.....	5
Valeur stylistique	6
Méthodes de recherches	7
La norme de la langue	8
La norme littéraire	8
Les styles du français moderne. Langue et style	9
Classification des styles	11
Les styles fonctionnels du français moderne.....	12
Les critères extralinguistiques	13
Caractères linguistiques des styles fonctionnels.....	14
Les styles écrits	16
Les styles parlés	21
Phonétique (style familier).....	22
Grammaire. Particularités syntaxiques.....	23
Moyens de mise en relief et d'insistance.....	25
Les particularités morphologiques	25
Emploi de l'article devant les noms propres	26
Le verbe.....	26
Le pronom	27
Lexique.....	27
Etude stylistique des faits de langue.	
La différenciation stylistique du lexique français	31
Lexique d'un usage général.....	31
Lexique de la langue parlée.....	32
Le lexique des styles fonctionnels.....	32
Mots appartenant à des terminologies spéciales.....	33

L'aspect stylistique des mots appartenant aux différentes couches du vocabulaire français	34
Mots vieillis.....	34
Néologismes.....	35
Mots de l'argot	36
Emprunts aux langues étrangères	37
Les synonymes. Généralités.....	38
Les tropes	40
Métaphore	40
Métonymie	41
Epithète	42
Comparaison imagée.....	43
Personnification.....	43
Périphrase.....	44
Hyperbole.....	44
Euphémisme.....	45
Litote	45
Antiphrase	46
Ironie	46
Oxymore.....	46
Les figures.....	47
Répétition.....	47
Construction parallèles.....	48
Gradation.....	48
Antithèse	48
Analyse comparative des styles fonctionnels du français et de l'ukrainien	49
1. Classification des styles du français	50
2. Classification des styles de l'ukrainien	50
3. Comparaison des styles du français et de l'ukrainien.....	51
Styles littéraires.Définition du style littéraire.....	57
Conception linguistique du style littéraire.....	57

Conception génétique (expressive) du style littéraire.....	58
Conception complexe du style littéraire.....	58
Typologie des styles littéraires.....	59
Méthodes et procédés d'analyse textuelle	60
Approche génétique non structurale des oeuvres littéraires	61
Approche génétique structurale.....	62
Approche immanente des oeuvres littéraires.....	64
Approche perceptive des oeuvres littéraires.....	65
Analyse complexe	65
Le schéma de l'analyse pluridimensionnelle complexe	66

NOTES

Навчальне видання

Песоцька Діана Леонідівна

СТИЛІСТИКА СУЧАСНОЇ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ

*Навчально-методичний посібник для студентів
4 курсу першого (бакалаврського) рівня вищої освіти
факультету іноземних мов*

Видання друге, доповнене

Франц. мовою

В авторській редакції

Комп'ютерне верстання *Н. О. Ваніна*
Макет обкладинки *І. М. Дончик*

Формат 60x84/16. Ум. друк. арк. 5,3. Наклад 50 пр. Зам. № 236/23.

Видавець і виготовлювач

Харківський національний університет імені В. Н. Каразіна,
61022, м. Харків, майдан Свободи, 4.

Свідоцтво суб'єкта видавничої справи ДК № 3367 від 13.01.2009

Видавництво ХНУ імені В. Н. Каразіна